

LA CRISE POLITIQUE EN ANGLETERRE EST SERIEUSE

Le mouvement prohibitionniste prend de l'importance

Le premier ministre a reçu hier une autre délégation qui demande la prohibition pour la durée de la guerre --- La situation telle qu'elle se présente au gouvernement --- L'administration actuelle a toujours favorisé la tempérance et elle gardera la même politique

Tribune des journalistes. Hôtel du gouvernement.

Le mouvement prohibitionniste, dont nous avons eu depuis quelque temps des manifestations importantes, prend de jour en jour une envergure plus grande et l'on peut voir dans la multiplicité des efforts qui sont faits par les ennemis de l'alcool une résolution de gagner la victoire, par l'emploi des plus grands moyens.

On se rappelle la délégation importante, comptant plusieurs membres du clergé canadien-français et un grand nombre de laïques, qui fut reçue, il y a six ou sept semaines, par le cabinet et qui demandait l'établissement de la prohibition dans toute la province. Elle a donné à une centaine de femmes de Montréal et des environs, parlant exclusivement l'anglais pour la plupart, l'idée de faire une seconde demande directe au premier ministre.

Une délégation est donc venue rencontrer hier M. Lomer Gouin, hier matin et lui a demandé d'établir la prohibition pendant toute la durée de la guerre. Plusieurs discours, qu'il avait été soigneusement préparés furent prononcés et la question de la prohibition a été étudiée sur plusieurs de ses multiples faces.

On a fait valoir des arguments nombreux en faveur de l'abolition du commerce des liquores et le gouvernement, Notons en passant, deux incidents: les délégués d'hier, qui viennent de Montréal ont refusé, sur le conseil qui les amenait chez nous, de manger des pommes de terre, ont invité tous les dîneurs

(Suite à la page 6)

LES SERBES AVANCENT TOUJOURS

Le communiqué officiel français publié aujourd'hui annonce de nouveaux succès des franco-serbes sur le front de Macédoine, sur la Cerna. --- Au-delà de Monastir, les franco-serbes ont encore fait de nouveaux gains depuis hier, capturant en plus 126 prisonniers

(Service spécial du "Soleil")

Paris, 6.--- Les forces franco-serbes ont encore fait des progrès nouveaux sur le front de Macédoine, dit le bureau de la guerre, cet après-midi. Au cours de la lutte, hier, les forces alliées ont capturé 126 hommes.

Un violent engagement d'artillerie se poursuit au nord de Monastir.

Au cours de la journée du 5 décembre, les forces franco-belges ont fait de nouveaux gains au nord de l'Aravo et ont capturé 125 prisonniers.

LES SERBES ONT ENCORE AVANCE

(Service spécial du "Soleil")

Salonique, 6.--- Le bureau serbe de la guerre dit:

"Hier, (lundi), nous avons étendu nos succès au nord de Grunshite et de Budimirtza et enlevé d'autres positions à l'ennemi. Nous avons pris deux milliers d'armes et refoulé l'ennemi loin vers le nord. Un grand nombre d'ennemis morts ont été trouvés sur le terrain conquis, y compris le commandant du 21^e régiment.

SOFIA SAIT ENCORE MENTIR

(Service spécial du "Soleil")

Sofia, Bulgarie, 6.--- Le communiqué officiel de ce midi rapporte que les troupes alliées ont été forcées de reculer sur le front de Macédoine, dans la région de Cerna.

LES REFUGIES A JASSY

(Service spécial du "Soleil")

Jassy, Roumanie, 6.--- Cette ville universitaire est toute bouleversée par l'arrivée du gouvernement roumain qui a décampé de Bucarest et, aussi, par l'arrivée de 20,000 réfugiés venus de Bucarest et des régions avoisinantes.

Tous les jours, il passe ici des régiments russes allant sur le front de combat et la foule les acclame, confiante qu'ils vont aider les troupes roumaines à arrêter la marche de l'ennemi.

SUR LE FRONT FRANCO-BELGE

Londres, 6.--- Voici l'officiel d'aujourd'hui sur la lutte au front franco-belge.

"A part le bombardement intermittent par l'ennemi, dans la région de l'Aene, il n'y a rien à signaler des opérations de la nuit dernière."

SUR LE FRONT DE MACEDOINE



Cette photographie montre des convois français allant ravitailler les troupes franco-serbes sur le front de Macédoine, au-delà de Monastir où ces troupes alliées enregistrent chaque jour de nouveaux succès.

VAISSEAU AMERICAIN TORPILLE BLESSE, CE QUEBECOIS RESTE AU FEU

Le "John Lambert", un vaisseau construit sur les lacs et qui passa par Québec pour prendre la mer, a été coulé par un sous-marin ennemi. Ce navire n'avait pas encore été livré à ses acheteurs alliés, de sorte que les Allemands ont coulé un vaisseau américain avec des Américains à bord

(Service spécial du "Soleil")

New-York, 6.--- Le vapeur "John Lambert", qui parait sur le Maritimes, Register comme étant de nationalité américaine, a été bombardé et coulé sans avoir par un sous-marin allemand au large de l'île de Wight, le 25 novembre, d'après des membres de son équipage, des Américains, qui sont arrivés ici aujourd'hui sur le vapeur "Espagne" de la ligne française, arrivant de Bordeaux.

Le "John Lambert" était un des douze vaisseaux construits sur les lacs pour la compagnie française. D'après les marins qui sont arrivés aujourd'hui, le vaisseau n'avait pas encore été livré à la compagnie française, quand il fut coulé, et il se trouve donc que les Allemands ont coulé un vaisseau américain, portant des citoyens américains à son bord.

L'attaque contre le John Lambert a été livrée à 4 hrs 30 p. m., alors que le vaisseau était à 25 milles au sud de l'île de Wight. Le mécanicien, Edward Harrison, de New-York, a déclaré que le sous-marin, d'abord, a fait savoir qu'il était dans le voisinage en envoyant un projectile à travers le pont du John Lambert et que, peu après, leur vaisseau est coulé, ils virent le sous-marin attaquer et couler deux autres vaisseaux dont ils ne connaissent pas l'identité. C'était un vapeur et une barge à vapeur.

Le John Lambert était le dernier des douze vaisseaux des lacs qui avaient été construits pour la France.

IL EST PASSE PAR QUEBEC

Le John Lambert appartenait à la Great Lakes & St-Lawrence Navigation Company, et jouissait de 1,550 tonnes. Il avait été construit à Chicago en 1903, et était parti de Montréal pour se rendre en Europe, le 20 octobre, passant à Québec, Canada, le 21 du même mois.

VAPEUR AVEC DES AMERICAINS A BORD

Madrid, 3.--- Le vapeur italien "Palermo", ayant à son bord 47 Américains, a été torpillé au large de la côte espagnole. Un marin qui en a rapporté américain, a été blessé par un obus et est mort dans un hôpital.

Le "Palermo" était parti de New-York, le 15 novembre pour Gènes et Spezia. Il n'avait pas de passagers, mais il avait à bord 47 Américains, dont un capitaine et dix-huit officiers. Il portait une cargaison générale.

John Bernardus, second officier du "John Lambert", a déclaré que le vaisseau portait le drapeau français lorsqu'il fut coulé. Il était sur le pont au moment de l'attaque et la première torpille passa à dix pieds de l'avant du vaisseau. La seconde atteignit le pont.

Assistait que le sous-marin ouvrit le feu contre nous, j'ai ordonné que le pavillon français fût levé et que les hommes fussent placés dans des embarcations, a déclaré Bernardus.

TROUBLES A LA DOUMA RUSSE

Les progressistes ne sont pas satisfaits des changements dans le cabinet

(Service spécial du "Soleil")

Londres, 6.--- Une dépêche Reuters venant de Pétersbourg dit que le parti progressiste continue ses attaques contre le gouvernement à la Douma. Après un débat mouvementé, au sujet d'une déclaration par l'administration sur les changements dans le cabinet, les progressistes ont proposé une résolution disant que, vu que la reconstruction du cabinet est incomplète et qu'elle constitue plutôt un changement d'individus plutôt qu'un changement de politique, déclare que toutes les influences irresponsables doivent être éliminées.

La résolution ajoute que la Douma cherche à former un cabinet, mais surtout en tenant compte des appréhensions des problèmes existants et qui agira surtout en accord avec l'esprit de la majorité des membres de la Douma.

Quebec a fait beaucoup pour la guerre

L'hon. Alexandre Taschereau défend la province de Québec, injustement attaquée par ceux des autres provinces qui prétendent que son effort dans le grand conflit européen n'est pas ce qu'il devrait être---Qu'on nous donne des statistiques bien faites et honnêtes, dit l'hon. ministre des Travaux Publics, et l'on verra que Québec a payé largement un triple tribut: celui du sang de ses fils, de ses ressources et de sa loyauté à l'Empire

Pendant le banquet qui était offert, hier soir, à M. Martin Madden, au Château Frontenac, par les directeurs de la division qu'il représente à la législature et ses nombreux amis, l'hon. Alexandre Taschereau, ministre des Travaux Publics, dans le cabinet de M. Lomer Gouin, a fait des déclarations que nous croyons devoir reproduire, à cause de leur importance et de la réponse qu'elle donne à ceux qui ont une tendance à déprécier la part que prennent les citoyens de la province, dans la grande guerre européenne.

L'hon. Alexandre Taschereau répondait à la santé de la province; après avoir payé son tribut d'hommes, de sang et de larmes, après avoir payé les principaux facteurs qui doivent faire de notre province une belle, progressive et grande province, facteurs que nous devons développer et qui sont d'abord nos ressources naturelles, agricoles et industrielles, il parla de la bonne entente qui doit exister entre le peuple et l'ouvrier au point de vue des progrès de l'industrie et ensuite de la bonne entente entre toutes les races.

NOTRE PART DE CONTRIBUTION DANS LA GUERRE

Abordant ensuite la question de la guerre, l'hon. Alexandre Taschereau, déclara:

Avant de terminer, on me permettra de dire un mot sur une question brûlante, mais qui n'est pas permise d'ignorer, le vote par lequel on prend la province de Québec dans la guerre qui dévaste l'Europe.

Dans beaucoup de quartiers on jette la pierre à notre province et à sa population et on leur dit que leur effort est moindre que celui des provinces sœurs.

On a multiplié les statistiques à ce sujet, aucune, je crois n'était exacte, je ne les rééditerai pas, mais une statistique honnête et sincère fera voir que Québec, en délaissant son rôle d'origine étrangère, qui sont retournés dans leur pays au premier appel, ont été les premiers à se battre, et qu'ils ont fait beaucoup pour la guerre.

Si je voulais être cruel de publier des statistiques à mon tour, je ferais voir que les notes, dans le département de la guerre, ont été systématiquement ignorées, sauf quelques-uns, que je contenterai d'en citer une seule.

La liste civile de la milice, pour 1916, nous dit qu'il y a 131 employés dans le service intérieur de la milice à Ottawa et cependant on n'y compte que 20 Canadiens-français.

Si l'on veut que les notes soient à la page, n'étant pas juste que, pendant les heures serbes de la paix, ils aient eu leur part légitime des avantages.

Je ne dirai pas cela pour réhabiliter, mais pour expliquer certaines circonstances qu'on semble vouloir ignorer en certains milieux.

Sans doute un grand nombre de nos concitoyens d'une origine autre que la nôtre, nous rendent justice et nous leur en saurons gré. Qu'on soit sans crainte, notre province fera bien: elle fera généreusement. Et un jour viendra -- nous l'espérons -- où la paix succédera aux heures sombres que nous traversons. Ce jour-là, l'avenir se fera de l'effort de chacun, sans haine et sans parti pris, alors que nos passions seront apaisées, et notre province, fidèle à ses traditions, montrera qu'elle a payé généreusement le triple tribut du sang de ses fils, de ses ressources et de sa loyauté au grand Empire dont elle est fière de faire partie.

Quelle est la province qui l'année dernière a le plus soutenu par le "Patriote"? C'est la nôtre.

Quelle est celle dont le gouvernement, cette année, a été inséré à la tête de la liste pour la même œuvre? C'est encore la nôtre.

Et, encore la nôtre, n'aurait-il pas mille raisons pour que Québec fût plus lent que les autres provinces à se jeter dans la terrible guerre.

Il n'y a qu'une seule réponse, quelques instants dans la vie d'un peuple, le parti conservateur allié au parti nationaliste entreprenait la campagne que l'on se rappelle contre le militaire, en 1911, par le parti conservateur qui était et financé par le parti tory d'Ontario.

J'aime à croire que ces mêmes hommes de 1911 reconnaissent aujourd'hui leur erreur et essayent de la réparer. Y mettront-ils la même zèle, la même ardeur, la même éloquence; je le sais. Mais l'œuvre n'est pas terminée. La semence qu'on a jeté alors, s'est-elle si facilement détrempée et les hommes qui pronçaient aujourd'hui qu'ils dénonçaient alors ne perdent-ils pas toute autorité par le changement de front?

Il y a plus, si l'on se souvient que, depuis la conquête, ce n'était d'ailleurs que naturel, les autorités, sans y mettre d'obstacle, n'ont pas voulu encourager l'idée militaire parmi nos populations canadiennes-françaises.

Qu'on me cite un discours, un article de journal, une page de livre ou, avant la guerre actuelle on ait, dans

les milieux qui nous dirigent aujourd'hui, reproché aux autres leur peu d'ardeur pour les armes.

Qu'a-t-on fait, avant la guerre, dans notre province pour éveiller le sentiment militaire et faire de la carrière de la milice, une carrière ouverte aux nôtres?

Si je voulais être cruel de publier des statistiques à mon tour, je ferais voir que les notes, dans le département de la guerre, ont été systématiquement ignorées, sauf quelques-uns, que je contenterai d'en citer une seule.

La liste civile de la milice, pour 1916, nous dit qu'il y a 131 employés dans le service intérieur de la milice à Ottawa et cependant on n'y compte que 20 Canadiens-français.

Si l'on veut que les notes soient à la page, n'étant pas juste que, pendant les heures serbes de la paix, ils aient eu leur part légitime des avantages.

Je ne dirai pas cela pour réhabiliter, mais pour expliquer certaines circonstances qu'on semble vouloir ignorer en certains milieux.

Sans doute un grand nombre de nos concitoyens d'une origine autre que la nôtre, nous rendent justice et nous leur en saurons gré. Qu'on soit sans crainte, notre province fera bien: elle fera généreusement. Et un jour viendra -- nous l'espérons -- où la paix succédera aux heures sombres que nous traversons. Ce jour-là, l'avenir se fera de l'effort de chacun, sans haine et sans parti pris, alors que nos passions seront apaisées, et notre province, fidèle à ses traditions, montrera qu'elle a payé généreusement le triple tribut du sang de ses fils, de ses ressources et de sa loyauté au grand Empire dont elle est fière de faire partie.

LA CHAMBRE ITALIENNE

On attend avec impatience le rapport du premier sur la guerre. Les socialistes veulent la paix.

Rome, 5.--- (Retardé).--- La chambre des députés s'est réunie aujourd'hui mardi. Le peuple attend avec impatience l'exposé général du gouvernement, ainsi que le rapport du premier ministre sur la guerre.

On avait que le gouvernement profiterait de l'occasion pour répondre aux socialistes intransigeants qui veulent l'ouverture de médiation pour avoir la paix avec l'Austro-Hongrie.

LA SUISSE EST LE POSTILLON

Depuis le commencement de la guerre elle a reçu 89 protestations de tous les belligérants pour transmission.

(Service spécial du "Soleil")

Genève, Suisse, 6.--- Le gouvernement suisse a refusé de considérer une requête présentée par les conseils des cantons de Genève, de Vaud, de Valais et de Neuchâtel, demandant au gouvernement de protester auprès de l'Allemagne contre la déportation des civils belges.

Le gouvernement fait remarquer que, depuis le commencement de la guerre, il a reçu pour transmission, 89 protestations de tous les belligérants, contre des prétendues violations du droit des nations. De ce nombre, 48 venaient des alliés de l'Entente, 37 des puissances neutres et quatre des Etats neutres.

Le gouvernement dit que, comme il est dans l'impossibilité de vérifier le bien-fondé des allégués des dites protestations, il se voit forcé de refuser toute intervention.

L'OPINION DE JOHN REDMOND

John Redmond, chef des Nationalistes, a donné aujourd'hui l'interview suivante sur la situation politique.

"Le parti irlandais est dégoûté de toute responsabilité dans la conduite des affaires de l'Empire tant qu'on refuse à l'Irlande le gouvernement autonome. La malheureuse situation de l'heure présente est due au fait qu'on a confié le soin de la conduite de la guerre à un ministère de coalition.

L'ETAT-MAJOR DE FRANCE ASQUITH QUITTE LE POSTE

Comme les canons, les hommes s'usent, et il faut les remplacer, dit un écrivain français. Il faut à la France, un nouveau matériel humain, de nouvelles intelligences, de nouvelles énergies.

(Service spécial du "Soleil")

New-York, 6.--- Le "New York Times" publie ce matin, une dépêche spéciale de Paris, basée sur une déclaration d'un écrivain français qui a une connaissance exceptionnelle des affaires, au sujet de la possibilité d'un changement dans le commandement suprême des forces militaires françaises.

"Après deux ans de guerre, dit l'écrivain, la révision du commandement suprême, n'est-elle pas nécessaire?"

Il y a des hommes épuisés de leurs tranches de guerre, et on pourrait réserver des postes d'adjuvants en reconnaissance de leurs services, et il en est d'autres dont les talents ont été révélés et qui pourraient être promus à des positions qui demandent leur énergie et leur initiative. Alors qu'une fois de plus la fleur de la nation française sera appelée sous les armes, il faut, depuis la guerre, une réorganisation, quelle soit la situation civile ou militaire des individus que leur âge, leur vigueur et leurs aptitudes rendent impropres aux exigences de l'heure.

Le encore on peut faire une comparaison entre les hommes et les armements. Les gros canons sont très effectifs mais s'usent vite. La France doit non seulement renouveler ses armements, mais en inventer de nouveaux. C'est maintenant la tâche où elle est engagée. Elle crée un nouveau matériel humain, de nouvelles intelligences, de nouvelles énergies.

Il est nécessaire de lancer contre l'ennemi, avec une rapidité croissante, le poids écrasant de notre résolution de conquérir.

Il est remarquable que celui-ci, durant toute la crise, resta à son bureau de travail et s'assista à aucune conférence. Il se contenta de se faire apporter le récit de tout ce qui s'y passait par un fidèle ami.

BONAR LAW REFUSE

Londres, 6.--- (11.50).--- Le "Westminster Gazette" dit que M. Bonar Law a décliné l'invitation de se joindre à un cabinet, et que, très probablement Lloyd George sera appelé.

CE QUE DIT LA PRESSE

Les journaux du matin, comme ceux d'hier soir, d'ailleurs, portent les nouvelles familières du temps de paix. Les journaux opposés à Asquith, accusent le cabinet en entier, et, très probablement, n'ont pas su conduire la guerre de façon effective. Son principal champion, le "Daily News", vient à sa rescousse et attaque violemment lord Northcliffe et s'assure à aucune conférence. Il se contenta de se faire apporter le récit de tout ce qui s'y passait par un fidèle ami.

PERSONNE N'EST MOINS REMARQUABLE qu'un homme qui occupe un poste important, mais qui ne fait rien. Bonar Law est un homme d'Etat, mais il n'est pas un homme d'affaires qui n'ait rien fait.

On dit que Bonar Law, qu'il soit le chef du nouveau cabinet ou seulement un membre influent dans ce cabinet, tiendra à conserver le ministère de coalition, ou qu'il essaiera au moins de former un cabinet unioniste avec Lloyd George.

ELECTIONS EN COLOMBIE ANGLAISE

L'élection des députés appelée dans le cabinet Bower est fixée au 23 décembre prochain

(Service spécial du "Soleil")

Vancouver, 6.--- La date de l'élection des députés a été fixée. La nomination aura lieu le 16 et la votation le 23 décembre.

Il y a neuf élections à faire et on croit que plusieurs auront lieu par acclamation.

La session de la législature ne s'ouvrira pas avant le 22 février.

EXPLOITS D'UN FOU FURIEUX

Un nègre assassin tient tête à 50 policiers après avoir assassiné une femme. Finalement il se brûle la cervelle.

Philadelphie, 6.--- Associé par 50 policiers dans une chambre du troisième étage où il s'était barricadé, après avoir assassiné une femme avec laquelle il vivait, et blessé plusieurs autres personnes, un nègre, Charles Westcott, un noir, lutta pendant deux heures contre la police avant de se tuer.

Des centaines de coups de feu furent tirés par la police et le mort. La police manda ensuite le département du feu, et l'on tenta de remplir la pièce de vapeurs d'amonumoniak au moment où le meurtrier mit fin à ses jours.

LA SUISSE EST LE POSTILLON

On rejette l'idée de tenir une élection générale. Cela demanderait du temps, de l'argent, de l'énergie qui devraient être consacrés à la guerre, et d'autres s'y opposent en s'appuyant sur des raisons de politique domestique. Dans plusieurs des commentaires on sent la crainte que la crise ait un mauvais effet sur les alliés et soit mal interprétée par les Allemands entre autres, affaiblir l'unité de la nation.

LE PREMIER MINISTRE ASQUITH A DONNÉ SA DÉMISSION comme premier ministre et le Roi semble avoir de la difficulté à trouver un remplaçant. M. Bonar Law a été prié de prendre charge des affaires du cabinet anglais, mais il a refusé. Lloyd George est appelé auprès du Roi.

(Service spécial du "Soleil")

Londres, 6.--- Après trois jours de tension et d'excitation où tous les politiciens et les journaux s'en donnaient comme au moment de la paix, prévoyant au moment où l'on croyait que la crise politique allait se terminer, et que l'habileté légendaire, du grand politicien Asquith allait vaincre toutes les intrigues, et toutes les oppositions, on apprend que celui-ci est allé remettre sa démission au roi. Le premier Asquith ne prit cette résolution qu'après de longues conférences avec ses principaux amis. Asquith a recommandé au roi de choisir A. Bonar Law comme son successeur.

PERSONNE N'EST MOINS REMARQUABLE qu'un homme qui occupe un poste important, mais qui ne fait rien. Bonar Law est un homme d'Etat, mais il n'est pas un homme d'affaires qui n'ait rien fait.

On dit que Bonar Law, qu'il soit le chef du nouveau cabinet ou seulement un membre influent dans ce cabinet, tiendra à conserver le ministère de coalition, ou qu'il essaiera au moins de former un cabinet unioniste avec Lloyd George.

PERSONNE N'EST MOINS REMARQUABLE qu'un homme qui occupe un poste important, mais qui ne fait rien. Bonar Law est un homme d'Etat, mais il n'est pas un homme d'affaires qui n'ait rien fait.

On dit que Bonar Law, qu'il soit le chef du nouveau cabinet ou seulement un membre influent dans ce cabinet, tiendra à conserver le ministère de coalition, ou qu'il essaiera au moins de former un cabinet unioniste avec Lloyd George.

PERSONNE N'EST MOINS REMARQUABLE qu'un homme qui occupe un poste important, mais qui ne fait rien. Bonar Law est un homme d'Etat, mais il n'est pas un homme d'affaires qui n'ait rien fait.

On dit que Bonar Law, qu'il soit le chef du nouveau cabinet ou seulement un membre influent dans ce cabinet, tiendra à conserver le ministère de coalition, ou qu'il essaiera au moins de former un cabinet unioniste avec Lloyd George.

Old Dutch

détache facilement des choses comme des tapis de table en toile cirée.



NOMS ET ADRESSES DES MILITAIRES EN EUROPE

La société de la Croix-rouge n'a pas la permission de donner des renseignements.

Les membres du comité de la Société de la Croix-rouge, à Québec, viennent de recevoir la lettre qui suit :

Société de la Croix-rouge Canadienne.
Bureau Principal :
77, King St. East, Toronto.
30 novembre 1916
Chère Madame,

Le courrier de cette semaine nous a apporté deux lettres de Lady Drummond et notre comité exécutif désire que tous les comités de la Croix-rouge soient mis au courant de ce dont il s'agit.

Lady Drummond nous fait savoir qu'elle n'a plus la permission main-

tenant, de donner des noms de soldats ou autres personnes ayant besoin de secours, car nos ennemis ayant découvert ceci, s'en sont servis pour obtenir des renseignements dangereux pour nous.

Veuillez donc faire publier un avis dans les journaux de votre district, demandant de faire connaître des noms de militaires pour une correspondance quelconque.

Ceci veut dire qu'il est défendu d'écrire à aucun militaire des armées d'outre-mer ou encore aucun prisonnier de guerre à moins de le connaître personnellement ou qu'il ait été présenté par une personne en laquelle on peut avoir une confiance absolue.

Comptant que vous voudrez bien attirer l'attention des membres de votre société le plus tôt possible sur un fait d'une aussi haute importance, Je me soussigne, chère madame, Votre bien dévoué,

A. M. PLUMER, Secrétaire.

Habile escroc à 14 ans

Un petit bonhomme employé chez un marchand de la rue St-Jean fait croire qu'il a été assailli et battu pour abriter le vol qu'il venait de commettre au détriment de son patron. Comment le chef Trudel découvrit le subterfuge. — Le précoce voleur ira à l'école de Réforme.

Dans notre dernière édition d'hier, nous annoncions la condamnation en cour de police, par l'hon. juge Chas Langelier, d'un petit bambin de 14 ans, à 5 ans d'école de réforme. Le petit bonhomme était accusé de vol, au détriment de son patron, un marchand de la rue St-Jean. La somme qu'on lui reprochait d'avoir dérobée était évaluée à \$12.

Les circonstances dans lesquelles ce larcin a été commis sont assez extraordinaires; elles prouvent jusqu'à quel point un enfant relativement jeune peut pousser la ruse et démentir une fois de plus, comment il faut prendre presque dans la généralité des cas, toutes les histoires d'assaut, de vols commis sur la rue. Il est vrai que le cas qui nous occupe est celui d'un enfant, mais à plus forte raison doit-on prendre avec un grain de sel, les histoires souvent racontées par des enfants au-dessus de 21 ans.

Voici du reste ce que nous faisons connaître le chef de police Emile Trudel, hier :

Dans l'après-midi de lundi, un garçon d'une douzaine d'années, appartenant à une bonne famille se présentant au poste de police, No 4, rue St-Paul. En pleurant, il racontait aux constables qu'en passant sur les Remparts, pour se rendre à la basse ville, il avait été attaqué, et volé, qu'on lui avait enlevé son pardessus, dans lequel il avait déposé une somme d'argent

LA POUDRE A PÂTE MAGIC



qu'on lui avait confiée pour la banque. En présence de ces faits, les constables s'informèrent pour connaître où le petit bonhomme travaillait, ce qu'ils apprirent. Le précoce voleur fut amené à mon bureau et je téléphonai au marchand, qui faisant part de ce qui venait d'être raconté.

"Comme j'avais des doutes sur la véracité de ce que le petit bambin disait, je fis venir le patron et je l'informai que je gardais son jeune employé à mon bureau, que je le confiserais, pour trouver la vérité.

"Plus tard, le petit bonhomme me raconta une deuxième version de l'aventure dont il prétendait avoir été victime. Cette fois, il me dit que voulant se défendre contre ceux qui l'assailaient, il avait enlevé son pardessus et pendant qu'il luttait, on le lui vola.

Le petit bambin fut gardé au poste central de la police, où il passa la nuit dans une cellule et ce matin, le chef le questionnait de nouveau, mais cette fois pour apprendre que toute l'histoire était une affaire montée, qu'il n'y avait pas l'ombre d'un doute, que le jeune message au lieu de prendre la direction ordinaire pour descendre à la banque s'était dirigé vers les Remparts pour ensuite déverser la somme qu'on lui avait confiée à son profit après avoir fait disparaître son pardessus.

Une plainte fut en conséquence déposée contre ce petit voleur précoce qui recevait son éducation hier matin.

Il donne des nouvelles de nos gars

Le lieutenant Charles Greffard, qui avait reçu non moins de 26 blessures d'un coup et deux autres, précédemment, est actuellement en charge d'un bureau à St-Roch, où il donne des nouvelles de nos gars au front. — Recrutement à Québec.

Le lieutenant Chs Greffard, officier du glorieux 22^e régiment canadien-français, revenu à Québec, en congé de convalescence après avoir été blessé sur le front, nous a fait le plaisir d'une visite à nos bureaux. Nos lecteurs se rappellent sans doute avoir lu les intéressantes lettres que le lieutenant Greffard nous adressait du front et dans lesquelles il donnait de si utiles renseignements sur nos gars et sur leur bravoure.

Le lieutenant Greffard, en attendant de retourner sur le front reprendra sa place d'honneur, vient d'ouvrir au bureau de recrutement, coin des rues de la Couronne et St-François, à St-Roch, un bureau d'informations, où les parents et amis de nos hommes, pourront obtenir d'utiles et d'intéressants renseignements sur les membres du 22^e régiment qui a écrit de si belles pages et font tant d'honneur à notre race.

LA NOUVELLE ECOLE ST-PATRICE

Elle sera des plus modernes, avec terrains de jeu, etc. — On la construira au printemps.

Les travaux de construction de la nouvelle école St-Patrice, que l'on a décidé d'ériger à l'endroit où se trouve la commission scolaire catholique, ne commenceront pas avant le printemps prochain. Cette école, comme on le sait, nous en avons déjà parlé dans tous ses détails, sera située sur



En 1780, Napoléon Bonaparte, âgé de 14 ans, traversait seul l'océan pour venir demander à la France, sa mère adoptive, l'hospitalité et l'instruction.

IL Y A PLUS D'UN SIECLE

Napoléon Bonaparte chétif et maladif entraînait à l'école de Brienne; — quelques années plus tard il remplissait le monde de son nom et de ses hauts faits.

Combien d'écoliers, d'étudiants, d'apprentis entrent comme lui, à l'école, au collège, à l'université avec une constitution faible, un sang appauvri ou vicié. Viennent une période de surmenage, un examen, un concours à subir, une période de croissance, et ce sera la faillite de l'organisme.

Les écoliers du XVIII^e siècle puisaient dans les vieux vins de France la force et l'énergie nécessaires au succès. Les écoliers d'aujourd'hui au Canada sont privilégiés, car ils peuvent puiser dans le fameux

Vin St-Michel

les éléments les plus essentiels à la vie. Ce vin reconstituant régénère, purifie, enrichit le sang, suralimente les nerfs, remonte tout l'organisme déprimé. Son emploi régulier leur permet d'affronter sans difficulté le travail quotidien, et de franchir les passes difficiles de la vie.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

Quelle mousse crémeuse !
Quelle arôme délicat !
Pais la peau si douce—Si fraîche !
Les huiles végétales pures et les extraits de fleurs naturelles sont les composés du Savon "Baby's Own Soap" qui le rendent si bon pour les peaux tendres et si difficile à imiter.

Baby's Own Soap

Le Meilleur pour Bébé
Le Meilleur pour Vous

Vendu par presque tous les détaillants de Savon au Canada.
ALBERT SOAPS LIMITED, Fabricants, MONTRÉAL.

AVANT APRES

A. GOURDEAU
Coiffeur Parisien
FABRIQUE

Touffes et Perruques en cheveux naturels garantis pour Messieurs.
Maison de confiance.
Neuf années d'existence à Québec.
Grand assortiment de Postiches pour les Dames. Salon spécial pour la coiffure.

13 COTE D'ABRAHAM :— PHONE 3619.

Une suggestion !

Si le Bonhomme Noël fait don à votre maison d'un téléphone d'extension d'un coût de \$8, \$10 ou \$12 par an, la nécessité de monter les escaliers pour répondre ou pour appeler au téléphone n'existera plus—votre femme et les membres de votre famille économiseront des milliers de pas inutiles.

Aucun frais d'installation à payer—simplement la petite somme annuelle indiquée ci-dessus, payable tous les trois mois.

Passer-nous votre commande aujourd'hui et elle sera exécutée avant la Noël. Téléphonez dès à présent à notre Service des Contrats.

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

FIANCES D'ALSACE

Récit de la grande guerre (1914-1915)
GRAND ROMAN PAR
PAUL DE GARROS

No 16

Ces gens bien intentionnés qualifiaient la mobilisation de mesure préventive, ils exprimaient l'espoir que la paix se serait peut-être pas troublée.

Illusions et espérances s'envolaient sous le vent des réalités brutales.

Le soir même du premier août, l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie et, le lendemain, elle la déclarait à la France. L'irréparable était accompli. Des flots de sang allaient couler sur l'Europe.

Loin d'être troublée et ébranlée par la perspective des luttes effroyables, la France se préparait par la menace des sacrifices qui lui seraient imposés, la France se préparait à l'enthousiasme et jura de combattre l'ennemi héréditaire jusqu'au bout, jusqu'à la victoire.

L'heure de la revanche avait donc enfin sonné ! L'heure de délivrer l'Alsace-Lorraine ! L'heure de venger les vaincus de 1870 ! L'heure de rendre à la France la place qu'elle occupait autrefois dans le monde.

Pas n'est besoin de rappeler ici les événements qui marquèrent le début des hostilités, ils sont encore présents à toutes les mémoires.

Tandis que notre mobilisation et no-

tre conscription s'effectuait avec une régularité parfaite, l'armée allemande espérait nous surprendre, envahir sans nous attendre, envahir sans nous attendre, envahir sans nous attendre.

Le Luxembourg protestait, la Belgique résistait; c'était du temps de gagné. Cette résistance sauva la France de l'agression surprise et brutale que les hordes teutonnes avaient préparée contre elle.

Pendant que ces premiers faits de guerre s'accomplissaient, le peuple français frémissait mais calme et résolu s'affermait dans la volonté de défendre vaillamment, héroïquement son indépendance.

L'Alsace et la Lorraine vibraient en même temps à l'unisson de la France. Les deux provinces ne se demandaient plus ce que leur réservait l'avenir. Elles aussi étaient déjà sûres de la victoire de la France, sûres que serait brisé à jamais le lien factice et odieux qui les attachait à l'empire des Habsbourg.

Cependant, privées de nouvelles exactes, démenties par les fausses nouvelles d'une agence officielle berlinoise qui représentait la France comme vaincue par la guerre civile et incapable de résistance, terrorisées par les exhortations somnambules de quelques personnalités plus spécialement désignées à la haine de leurs maîtres, ces malheureuses populations savaient peu à peu ébranlées dans leur confiance.

Il n'en fut rien.

Cette angoissante période d'attente fut particulièrement pénible pour les familles Sperlin, Farel et, en un mot, toutes celles qui leur attitude ne désignait pas précédemment à la bienveillance de l'administration allemande.

Mme Farel, nous l'avons vu, s'était réfugiée chez elle en revenant de Wesseling, elle attendait que son mari fut rentré de voyage pour prendre d'accord avec lui les dispositions nécessaires. Mais, au bout de six jours, M. Louis Farel n'avait pas reparu, n'avait pas même

donné signe de vie; et ce silence inquiétant inquiétait vivement la pauvre femme.

Mme Farel se trouvait au surplus dans une situation fort délicate; elle avait un fils, un fils qui s'était soustrait par la fuite à ses obligations militaires; et cela était aux yeux de l'autorité un gros crime dont on pourrait la rendre responsable.

Aussi, vivait-elle dans des trances perpétuelles, attendant à toute minute à ce qu'on vint lui demander compte de l'absence de ce fils.

Ses craintes étaient justifiées, elles se réalisèrent le septième jour après son retour.

Un gendarme se présenta chez elle, à son appartement de la rue Franklin, l'usine de M. Farel était située rue de (Thann) et lui demanda assez poliment, il faut le reconnaître si M. Gauthier Farel était chez lui.

Fort troublée, la pauvre mère répondit d'une voix qui tremblait :

— Mon fils n'est pas ici et je ne pourrais pas vous dire où il est. Il est parti, il y a dix jours, afin de rejoindre son père qui était en voyage pour ses affaires dans la région de Cologne. Depuis je n'ai reçu d'eux aucune nouvelle et vous m'en voyez d'ailleurs extrêmement inquiète.

— Alors, M. Gauthier Farel n'a pas reçu son ordre de mobilisation ?

— Mais non, je l'ai trouvé ici en entrant.

— Vous étiez vous-même absente ?

— Oui, j'étais avec mon fils en villégiature aux environs de Wesseling depuis plusieurs jours. C'est de là qu'il est parti pour rejoindre son père.

— Chez qui, étiez-vous en villégiature à Wesseling ?

— Chez M. Spach.

— Quel Spach ?

— Le frère de Mme Sperlin.

— Mme Sperlin qui habite rue de Guebwiller ?

— Justement.

— Merci, je ferai mon rapport.

Alors, vous ne voulez pas me dire où se trouve votre fils ?

— Je n'en sais absolument rien.

— C'est bien, l'affaire suivra.

Le gendarme se retira, laissant Mme Farel profondément troublée. Puis, sans perdre une minute, il se dirigea vers la rue de Guebwiller et se présenta au domicile de Mme Sperlin dont par hasard il connaissait l'adresse, ayant des amis dans le voisinage.

Mme Sperlin était sortie pour faire les provisions du ménage. Colomban Spach désolé était parti pour quelque bibliothèque. Odile se trouvait seule à la maison. Elle était en train d'écrire dans sa chambre quand Brigitte vint la prévenir qu'un gendarme était en bas qui désirait parler à madame.

Tout émue, car cette visite inopinée ne lui disait rien qui vaille, la jeune fille se ressaisit cependant assez vite et descendit aussitôt pour recevoir l'agent de la force publique.

Celui-ci, nous l'avons dit, était poli, très agréable. Il demanda sans trop de raideur :

— Je suis chargé de rechercher M. Gauthier Farel qui n'a pas répondu à son ordre de mobilisation et qui est maintenant en état de rébellion envers la loi. Vous ne pourriez-vous pas me dire où il se trouve ?

— Mais je n'en sais rien du tout,

Le RUMATISME ATTEINT LE CŒUR, C'EST LA MORT — "NERVILINE," C'EST LE REMÈDE

L'effet de Nerviline, dans les cas chroniques, est presque magique.

S'exposer à l'humidité ou au froid amène une attaque.

Les muscles raidis, les jointures enflées et le surmenage causent des douleurs intolérables.

Le mal change souvent de place et c'est dangereux, vu qu'il peut gagner le cœur.

C'est pourquoi tous les jours la mort.

"Nerviline" chasse vite la douleur rhumatismale.

C'est un moyen doux, durable et sûr de guérir le rhumatisme. On peut compter sur Nerviline. Elle a la force pénétrante, le contrôle de la douleur, est essentiel pour un remède contre le rhumatisme.

Nombreux témoignages pour prouver que Nerviline est certaine de guérir.

La lettre suivante est de M. E. G. Sautter, Port of Spain, Trinidad.

"L'an dernier, je souffrais atrocement de rhumatisme. Je l'avais aux bras, aux épaules et aux genoux. A certains moments, la douleur était telle que je ne pouvais travailler. J'allai chez Smith Bros., pharmaciens, et le gendarme me conseilla d'employer "Nerviline." C'était un excellent conseil.

J'employai Nerviline, d'après la direction, et je me guéris complètement. Il ne resta plus de trace de mon vieil ennemi."

Quand on aura essayé Nerviline, on verra que c'est un remède tout différent des autres—que ce remède à quelque chose qui va tout droit "au mal" des rhumatismes. Ayez-en aujourd'hui, 25c, la bouteille en vente chez tout marchand, partout, ou de la Catarholone Co., Kingston, Canada.

DENT'S GLOVES

adeaux pour Dame

Votre cadeau des gants Dent's sera toujours reçu avec plaisir. Le n° 1 est sur votre crêpe, écrivez à votre amie, référence pour ce qu'il a de mieux.

EXIGEZ LES DENT'S.

BYRRH

VIN TONIQUE & APERITIF

RECOMMANDE AUX FAMILLES

L.V. LIOU ET FILS, FRANCE

AGENTS : HUGH HEBERT & CIE, LIMITÉE, MONTRÉAL

BISURATED MAGNESIA

POUR DYSPESIE, INDIGESTION, gastralgie, flatulences, acidité, gas dans l'estomac, etc., prenez une cuillerée à thé de Bisurated Magnesia (Magnebis). Bisurated Magnesia est un médicament d'eau chaude après avoir mangé. Le Bisurated est sûr, agréable, instantané et agit promptement sur le système digestif. En vente chez les droguistes de partout.

LA PAGE DES SPORTS

Le club athlétique Victoria organise une jolie séance de diverses rencontres d'athlètes québécois --- Légaré se cherche un adversaire --- Tous les raquetteurs doivent être unis --- Les promoteurs de la crosse sont indolents---Une joute entre Willard et Carpentier est difficile à organiser --- Le club de hockey Québec va très bien---Défaite des champions de l'ouest---Toronto n'a pas eu beaucoup de succès, dans la N. H. A.

LA LUTTE

UNE JOLIE SEANCE

Le club athlétique Victoria convie de nouveau les sportsmen de Québec et des alentours à une démonstration intéressante. Il donnera une séance de bel aspect, de vendredi soir de cette semaine. Comme ce sera jour de fête d'obligation, les amateurs pourront y passer leurs loisirs après avoir rempli leurs devoirs religieux.

Le principal article du programme sera une lutte au genre libre, entre Redempti Paquet, du cercle Victoria, et Ernest Gagnon, de St-Malo. Ce sont deux concurrents solides qui feront un vigoureux combat. Ils ont déjà lutté pendant plus d'une heure, l'un contre l'autre, sans qu'un ait pu enregistrer une chute à compléter. La rencontre d'après-demain soir, entre eux, sera donc très attrayante et les amis de ces deux hommes s'attendent à ce qu'elle soit excitante.

Une autre lutte sera peut-être au programme. La joute entre Redempti Paquet et Antoine Lepage, qui était projetée pour vendredi prochain, est maintenant retardée. Mais les amateurs de ce beau sport seront cependant satisfaits, vendredi de cette semaine.

Il est à peu près certain que la séance s'ouvrira par une exhibition de boxe entre Young Chas White et un autre jeune pugiliste de Québec, probablement Dick Mack.

On pourra obtenir les billets d'admission, le soir même, chez le club Victoria, 83 rue St-Joseph. Les prix seront de 25 et 50 cents seulement. Les spectateurs seront assurément satisfaits de leur soirée.

UN LUTTEUR BANNI

Chicago, 6.—Joe Stecher ne luttera plus ici, d'après les dires des promoteurs de la séance de jeudi dernier. Il est accusé d'avoir déclaré que les organisateurs avaient cherché à le voler. Les recettes s'élevèrent à \$10,000, à dit un des promoteurs, mais il avait été distribué mille billets de faveur.

LE PATINAGE

BUREAU DE DIRECTION

Le "Quebec Ski Club" a procédé au choix des amateurs qui vont l'administrer, pendant la saison prochaine. Les fonctions se trouvent partagées comme nous l'indiquons, ci-après:

Président—F. W. Thibault.
Vice-président—A. St-Jacques.
Secrétaire-trésorier—C. Carrier.
Comité—F. W. Russell, lieutenant, Blanchet, Hughes, Lanctôt, Cooper, H. S. Scott.

Les membres de ce club sont au nombre de cinquante-trois. Ils se proposent bien de passer encore une heureuse saison. Ceux qui font du service en Europe, dans la guerre actuelle, sont MM. C. J. Fletcher, R. Fletcher, Russell Fletcher, capt. Gagnon, H. Phillips, Sam Crawford, Percy Stuart, P. Turbot, V. Chalifour, Almé Lamotte, Georges, G. H. Laird, Théo, Doucet, George Wheeler, A. Paradis, Geo. Denison. Ce dernier est dans la flotte de l'Angleterre.

LA RAQUETTE

L'UNION SOUHAITABLE

Les clubs de raquette de l'Union Québec-Lévis n'ont pas donné signe d'apparition à l'assemblée de Trois-Rivières. Plusieurs membres de l'U. C. de Lévis désireux de faire tout en leur pouvoir pour les ramener à l'organisation qui devrait réunir toutes les unions locales sous sa direction. Les Québecois sont restés sourds à cet appel, chose que nous regrettons. Les amis du sport, qui comme nous ne sont pas uniquement guidés par des questions de clocher, souhaitent les succès des organisations sportives, dans l'union de toutes les adhésions. Les Québecois sont-ils plus à blâmer que les autres? Nous ne le croyons pas.

— Le Canada —

LA CROSSE

INDOLENCE REGRETTABLE

Montréal.— Nos magnats de crosse songent-ils à maintenir le feu sacré de la saison dernière? Sans doute, qu'ils nous répondront dans l'affirmative.

Roycraft
2 pour 30c
"Le meilleur qu'il y ait, qui soit le mieux au Canada."
FAUX COLS TOOKE
TOOKE BROS. LIMITED
MONTREAL

diver, mais qu'ont-ils fait depuis la clôture des séries? Les Shamrocks ont été fêtés par leurs amis, mais rien de bien extraordinaire ne s'est passé chez les autres clubs. Dans l'intermédiaire, les colonnes des journaux, remplies de notes, de rumeurs, etc., qui captivent l'attention des amateurs. Mais pourquoi les journalistes ne parlent-ils pas tout autant de la crosse? Ils ne sont pas directeurs de club. Tout simplement parce qu'ils ignorent ce qui se passe dans les séances de la crosse. C'est faire preuve de diplomatie chez certains de nos dignitaires que de jouer "aux muets" à l'endroit des journaux.

HOCKEY

DES AFFAIRES IMPORTANTES

Le club Québec n'a pu commencer ses exercices au hockey hier soir, mais il se mettra résolument au jeu, aussitôt le froid repris. Tous les équipiers et les hommes de réserve ont de l'enthousiasme. Ils s'entraîneront avec l'ardeur, le soir et la constance nécessaires pour obtenir de bons résultats. Leur direction tiendra certainement à ce que tous pratiquent de manière attentive.

La question de l'échange de Sammy Hébert pour Tommie Smith est devenue incertaine, parce que ce dernier refuse les offres des Ottawa. Les deux clubs directement concernés paraissent s'entendre au sujet du troc proposé. Les gens de la capitale du Dominion désirent fortement avoir Smith parmi eux, et on peut espérer avec raison que de nouvelles offres lui seront faites.

Plusieurs jeunes joueurs, dont quelques-uns ont une habileté hors du commun, ont demandé à pratiquer avec le club Québec. Le gérant Quinn les a bien accueillis, avec son urbanité coutumière. Il leur donnera l'occasion de démontrer si leurs aptitudes peuvent les faire graduer seniors.

Beaucoup d'adeptes de ce sport résident, maintenant, que les affaires de la N. H. A. sont régulièrement contrôlées par des connaisseurs. De ce fait, ils commencent à préférer le professionnalisme de ce genre à celui qui s'opère de façon déguisée, injustement, sous plusieurs formes, dans bien d'autres sphères.

UN NOUVEAU CLUB

Les employés de la Ross River Co. seront représentés par une équipe, dans la ligue commerciale de hockey de Québec. Ils ont formé un club qui a de bonnes perspectives, car des joueurs habiles sont parmi eux.

Les officiers choisis sont MM. Jeff Malone, président; Elz. Paquet, secrétaire-trésorier; W. Savard, P. Redmond, Dan Doyle, J.-E. McCann, Martin Phillips.

Une autre réunion de ce nouveau club doit être convoquée, sous peu, pour définir toute la ligue de conduite à tenir.

ATTITUDE IRRATIONNELLE

Notre confrère du "Citizen" signale et trouve étrange que des journaux de Toronto et de Montréal courent, durant l'hiver, un espace considérable au baseball joué à des centaines de milles de notre pays; sans également donner d'informations au sujet des courses de chevaux sur l'île Cuba au Mexique, et cependant, ils ignorent presque le hockey, leur propre jeu national d'hiver.

Le "Citizen" se demande la raison de cette ligne de conduite irrationnelle. Nous pouvons bien lui faire remarquer amicalement que des journaux de Toronto et de Montréal sont incontestablement préjugés contre la N. H. A.

DES DROITS ACQUIS

Le "Journal", d'Ottawa, commente de la manière suivante, les menaces faites par le club des "Soldats" de se retirer des séries de la N. H. A. "Si le 22ème se retire de la N. H. A., les dépenses de voyage des clubs de l'Est seront beaucoup diminuées. Les clubs de l'ouest, qui ont toujours été les mieux payés, de sorte que la retraite des "Soldats" admettrait mieux le hockey qu'elle lui serait désavantageuse."

Nous ne voyons pas toutefois pourquoi les Toronto seraient diminués si les "Soldats" venaient à se retirer. Livingstone détiendrait une franchise en bonne et due forme et la N. H. A. n'a aucunement le pouvoir de l'illuminer pour satisfaire un simple caprice.

LAMENTABLE HISTOIRE

Quand le Toronto fut d'abord organisé, il avait à sa tête M. Frank Robinson, aujourd'hui major de l'armée canadienne et président de la National Hockey Association. Sa liste de joueurs était bien remplie d'athlètes de première force. La deuxième année, ceux-ci décrochèrent le championnat. En 1915-1916, un copain du nom d'Eddie Livingstone, une figure qui ne nous est pas étrangère, mit la main sur les rênes du club; auparavant, les gérants changeaient fort souvent. On vit trois clubs se succéder dans la Ville-Reine et pas un n'eut aucun succès.

Outre le Toronto proprement dit, il y avait un deuxième club dans ce coin de terre dédaignée du Canada. Cette seconde organisation changea de propriétaire à tous les ans et chaque fois on lui trouvait un nouveau nom et de nouveaux joueurs.

Il est impossible de savoir exactement qui en était le propriétaire car son succès était pitoyable; on baptisa l'équipe, Teumseh. Les directeurs

du club de crosse de ce nom déclarent qu'ils n'avaient rien à faire avec ce club que l'on venait d'introduire à Toronto. Le Teumseh eut autant de succès qu'un glaçon sur une tache de soleil.

Des hommes qui endossent l'uniforme du Teumseh, trois seulement ont assez de front pour faire parure dans le circuit du major Robinson. Il y a Tommie Smith, puis Howard et George McNamara qui font partie du 22ème bataillon avec le grade de capitaine.

Horace Gaul, un athlète de la Capitale, Billy Nicholson qui jouait dans les buts du vieux Montréal, Con Corbett, un ex-joueur du Canadien et Teddy Oles ont suspendu leurs bâtons et patins.

Oles et Gaul font le coup de feu en France. Quand le Teumseh fit faillite, Jimmie Murphy le ressuscita sous le nom d'Ontario, mais le vaillant sportsman n'en put faire une bonne organisation. Eddie Livingstone sauta alors la franchise et l'équipe sous le nom de Shamrock. Les Irlandais abandonnèrent la partie l'hiver dernier. Livingstone, comme meneur des Toronto, et l'équipe nouvelle du 22ème bataillon, de la même école, auront du succès, s'ils veulent cesser leur différend qui peut se régler, avec du véritable esprit sportif, c'est-à-dire, pensant bien aux intérêts généraux du hockey.

VICTIMES DE LA GUERRE

Le conflit mondial a enlevé plusieurs étoiles à la National Hockey Association. Le "Canadien" avait Donald Smith, il y a deux ans; l'an dernier il était avec les Wanderers; aujourd'hui il est soldat. Nick Bawlf retirait son salaire des Habitants il n'y a pas bien longtemps, aujourd'hui il est en Europe; Angus Duford faisait les défenses des folles d'Ottawa et est hiver il bombarde les tranchées allemandes dans la lourde artillerie, et d'autres! Scotty Davidson, une vieille étoile du Toronto, a fait le suprême sacrifice.

TEMOIGNAGE D'ESTIME

Notre confrère du journal "Le Droit", d'Ottawa, considère que le club Québec aura encore beaucoup de valeur, la saison prochaine. Il vient d'en parler dans les termes suivants: "Les gens du sénateur Choquette seront probablement des facteurs dangereux dans la course au championnat, cette année. Si les Bulls Dogs décrochent la gifle, il sera presque impossible de les déloger pour quelques saisons à venir."

CHANGEMENT POSSIBLE

On dit que Toronto que le grand Percy Lesueur, autruche de Québec, ex-capitaine du club Ottawa, ex-étoile de la N. H. A. et sergent dans l'armée du roi, ne s'alignera pas avec le 22ème bataillon. Les hommes du colonel Earleman ont mis le grappin sur un jeune amateur de North-Bay, une sensation.

Ce monsieur a nom Lockart. Il vient de North-Bay et a été exercé à la surprise des experts. Les moguls du nord ontarien le comptent au rang des meilleurs gardiens de gâles de l'ouest de la province. Ce pauvre Percy, il perdrait peut-être son influence avec les pouvoirs.

Si Lesueur reste au Toronto, il est probable que le sergent Keats ira au 22ème bataillon.

LA LIGUE DE L'OUEST

Seattle, Wash., 6.— Le club local senior a battu le Portland, par 4 buts contre 3, hier soir. L'équipe champion a donc subi un deuxième échec depuis l'ouverture de la saison dans l'Association de hockey de la Côte du Pacifique.

Spokane, Wash., 6.— La joute senior entre Vancouver et Spokane a donné un résultat de 6-4 en faveur de ce dernier, hier soir. Le club local prend donc la première place dans la ligue.

Le classement actuel, dans la P. C. H. A., est celui indiqué ci-après: — Jantes. — G. P. C. Spokane 2 0 11 8 Vancouver 1 1 10 8 Seattle 1 1 6 9 Portland 0 2 7 9

Prochaines joutes: Seattle vs Portland, le 8; Spokane vs Vancouver, le lendemain.

LA BOXE

QUESTION DE POIDS

La plus grande confusion règne aux États-Unis et, en général, dans toute l'Amérique, au sujet de la boxe. Il n'y a personne, aujourd'hui, qui ait assez d'autorité pour contrôler ce sport.

Il n'y a pas, à véritablement parler, d'échelle de pesantier, pas de règlements uniformes. Les champions refusaient les défis à moins de recevoir des bourses extravagantes. Ces questions vont même jusqu'à refuser de se battre, à moins d'être certains de vaincre.

Cet état de choses non seulement devrait mais doit cesser. Il devrait y avoir une association centrale qui contrôle la boxe, décerne les titres et en dispose, comme cela existe en Angleterre, en France et en Australie. L'Angleterre possède le National Sporting Club, de Londres; la France, l'Association française des boxeurs de Paris, et l'Australie, l'Association des boxeurs australiens d'Australie. Les champions de ces pays sont obligés de suivre les règlements de leurs associations nationales, à moins de se voir exposés à perdre leurs titres.

Dans ces conditions, ils ne peuvent refuser de se mesurer avec les rivaux éventuels et doivent pratiquement défendre leur titre tous les six mois. Ces associations décident des pesantiers que doivent avoir les combattants des diverses classes lors de leurs rencontres, et promulguent les règlements qui devront régir les rencontres.

Aussi est-il remarquable comme les règlements de la boxe, dans les trois pays que nous venons de nommer, se ressemblent, et comme il est facile de faire reconnaître deux boxeurs de ces trois pays.

L'échelle des pesantiers est la même et les règlements sont pratiquement uniformes.

Les pesantiers adoptés sont: Poids mouche, 112 livres; bantam, 118; poids plume, 126; léger, 135; moyen, 160; et tous les poids au-dessus sont dits lourds.

Le résultat de ceci c'est que les rencontres internationales sont faciles à organiser.

"Le Bulletin des sports".

LE NOUVEAU PROJET

Comme notre journal l'annonçait en dernière page, hier, par une brève dépêche reçue trop tard pour les colonnes sportives, on parle beaucoup chez les promoteurs américains, d'organiser une rencontre de Geo. Carpentier avec le champion actuel des poids-lourds. Le consentement des deux célèbres pugilistes a été donné verbalement à ceux qui ont conçu l'idée d'un tel événement. La partie serait de dix rondes, sans décision puisqu'elle aurait lieu à New-York, au Madison Square Garden ou dans un autre édifice convenable.

Les dépêches de la nuit dernière font mention d'un obstacle sérieux à l'exécution dudit projet. Tom Jones, le gérant de Willard, demande la somme de \$75,000 ou l'option pour 40 pour cent des recettes brutes. Il se propose de soumettre cette demande à Tex Rickard, l'un des promoteurs.

La rencontre de Carpentier avec Willard serait un événement très considérable, aux dires d'éminents sportsmen américains.

Rickard a préparé une formule de contrat. La rencontre se ferait dans deux mois. On dit que Geo. Carpentier obtiendrait le congé voulu. Les conditions principales sont que la somme de \$25,000 soit affectée au fonds américain en faveur des soldats français blessés; \$25,000 au champion européen et mille dollars pour ses frais de voyage et une part dans les profits venant des vues animées.

NOTES

Le pugiliste Jos. Légaré lance un défi ouvert à tout soldat de 135 livres, d'importe quel bataillon de Québec.

— On parle d'une rencontre de Kid McDonald, de Montréal, avec Gus Lavigne.

— George "Knockout" Brown, de Chicago, a eu l'avantage sur Bob Mo, de Milwaukee, dans chacune des dix rondes de leur rencontre, à Brooklyn, hier soir. Les poids respectifs étaient 166 et 167 lbs.

— "Scotty" Davidson a fait le suprême sacrifice, à-bas, tandis que Foxyston, "Gully" Wilson et Holmes émigrèrent à la côte du Pacifique, l'an dernier.

— Sammy Liechtenhein aura au moins trois de ses vieux guerriers d'il y a cinq ans. Les frères Elphong seront au poste et Harry Hyland n'est pas encore exposé au musée des fossiles.

Gordon Roberts est au nombre des absents; il brille actuellement avec le club Vancouver. — Jack Marshall, le vétéran du hockey et de la crosse qui habite Montréal, fut durant trois ans gérant du club Toronto de la N. H. A. Jack pilota les Bisons à un championnat. Il avait du bon matériel, mais tous à l'exception de Harry Cameron sont passés à d'autres équipes depuis ce temps.

— Geo. Bélanger vient de faire des offres au populaire Art. Giroux, pour une partie de boxe.

— Ed. Wallace rencontrera Jimmy Duffy, à New York, le 16 du courant, maintenant que son match avec Fulton n'aura pas lieu, Fred Fayant contrebandé sous prétexte qu'il a une occasion de se battre avec Jess Willard, Frank Moran veut s'en prendre à Carl Morris. Il n'est pas improbable que la rencontre soit organisée.

— Nighbour a refusé du club Ottawa, une offre de \$200 plus élevée que la première.

— Les Wanderers veulent avoir de nouveau "Brownie" Baker, de Sherbrooke, qui fit bien pour leur club, il y a deux ans.

— La ligue de la côte de Beauré tiendra son assemblée annuelle, ce soir, dans la chambre 500, de l'édifice du Merger. Tous les clubs intéressés sont priés d'y être représentés. La réunion est d'importance.

— Le Club de retour d'Australie, affirme que Les Dares est parti de Sydney, N. G. du 8, le 28 octobre, à bord du vapeur "Hattie Luckenbach", arrivé au Chili la semaine dernière.

— Le club Montclair a battu par 3 contre 0, hier, le St-Patrick, aux quilles.

— "Red" Allen devra comparaître devant la Commission athlétique de l'Etat de New-York, pour s'être conduit déloyalement à l'égard de Bartfield.

— Lavolette n'accepte pas le salaire qui lui offre Geo. Kennedy.

— L'acquisition de Sammy Hébert, par le club Québec, serait certainement fort populaire.

A LEVIS

Les navires en hivernement au chantier Veilleux

Les navires qui passeront l'hiver au chantier Veilleux, à Lévis, sont très nombreux cette année et il y a longtemps que nous avons vu autant d'activité à cet endroit.

Les principaux bateaux sont: les "Longueuil", "North", les remorqueurs "Johnnie W.", "Forn", "Suso", "Hosanna", les barges à vapeur "Albert Cowen", "A. Holmes", "Cherokee", "Omaha", "Grattam", "Clyde", "Emmett", "Stanley", "Frodo", "Cogan" et "Contest" et les dragueurs "King Edward" et "Lemone".

Il y a aussi une dizaine de pontons et une douzaine de chalands. La plupart de ces bateaux vont être réparés au cours de l'hiver, ce qui va donner de l'ouvrage à un bon nombre d'ouvriers.

La construction à Lévis

Les deux permis de construction suivants, représentant une valeur de \$1,000,000, ont été accordés au bureau de l'ingénieur, ces jours derniers:

Louis Carrier, propriétaire, rue Napoleon, construction d'une résidence. Coût \$1,500,000.

Jos. Laflamme, propriétaire, rue Napoleon, construction d'une résidence. Coût \$1,500,000.

Appel d'ambulance

L'ambulance de M. Laval Fortier a été appelée hier après-midi, pour transporter à l'Hôtel-Dieu de Lévis, un jeune homme de 17 ans, fils de M. Joseph Labrecque, domicilié rue St-Etienne. Le malade souffrait des fièvres.

Une pièce lui tombe sur une jambe

Un jeune homme de Lauzon, du nom de Vézina, employé au bassin de radoub, a été victime, hier, d'un accident peu grave. Une pièce de fer qu'il soutenait lui échappa des mains et vint lui tomber sur une jambe. Le Dr Siros fut aussitôt appelé et réduisit la blessure. Le blessé pourra probablement continuer son ouvrage.

Mort de M. A. Leveillé

Nous avons appris avec regret, la mort de M. Alexandre Leveillé, tailleur en cuir, arrivé hier soir, à sa résidence, rue Chabot. Le défunt avait une quarantaine d'années. Nos sympathies à la famille en deuil.

Conseil de Bienville

Une séance du conseil de Bienville aura lieu ce soir, à huit heures, à l'hôtel de ville. Il est probable qu'il y aura des questions de la question du creusement d'un puits artésien. D'autres questions intéressantes seront discutées.

La Chambre de Commerce de Lévis

La Chambre de Commerce de Lévis, aura une assemblée ce soir, à l'hôtel de ville de Lévis, à laquelle tous les marchands et les hommes d'affaires sont invités. Une question très intéressante sera discutée, celle de garder à Lévis le commerce de poisson. Tous les membres doivent assister à cette intéressante réunion.

Le euechre d'hier soir à Lauzon

Malgré la pluie battante, le euechre donné hier soir au collège St-Joseph, au profit de l'église paroissiale a remporté un beau succès. La salle était remplie de croyants de Lauzon et de paroisses environnantes. Les prix offerts aux vainqueurs ont été nombreux et riches. Les organisateurs de ce euechre peuvent être fiers de leur succès.

Les officiers des Forestiers Indépendants

Les membres de la Cour "Lévis" No. 1512, auront ce soir au lieu et à l'heure ordinaires, une assemblée pour l'élection des nouveaux officiers pour 1916-17. C'est une réunion importante à laquelle tous les membres sont intéressés d'assister.

Conseil de ville de Lévis

Une séance du conseil de ville de Lévis a été tenue hier soir à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Léon Veilleux, procureur.

Les conseillers présents sont: MM. L.-P. Bégin, J.-A. Blouin, Victor Ringier, Edouard Robitaille, Noél Beliveau, G.-A. Richard et F.-X. Lemieux.

Le procès-verbal de la dernière séance.

SANTAL MIDY
Indolence, n'ayez pas peur, restez absolu, guérissez en 48 HEURES les écoulements les plus rebelles, sans aucun danger, sans aucun traitement par le cathéter, les urines, les injections.

— AMUSEMENTS —

AUDITORIUM

CETTE SEMAINE
Gere et Delaney: Coyle et Morell
Leonardi
Collins, Elliot
et Townley VUES ANIMÉES

THEATRE PRINCESSE

SEM. du 4 DEC. 1916
TROUPE VILLERAIE
Le roman d'un jeune homme pauvre
en 5 actes et 7 tableaux
ORCHESTRE
— de —
Mlle YVONNE DEMERS
ADMISSION: 10, 15 et 20c.
Reservez vos places par téléphone 4156
Métro: spéciale VERNER



MURAD CIGARETTES AUJOURD'HUI—

dans le moment même, il y a plus de fumeurs qui essaient les cigarettes Murad pour la première fois, que toutes autres marques réunies.

Presque 100 pour cent de ces fumeurs continuent à fumer les Murad.

Ce qui arrive aujourd'hui, est ce qui est arrivé depuis que les Murad ont été introduites sur le marché.

A quoi doit-on attribuer leur immense succès?

Non pas à la publicité—mais à la qualité.

La réclame de cette cigarette est faite par les fumeurs eux-mêmes de l'Atlantique au Pacifique.

Anaroyos

Partout—Pourquoi?

ance est lu et adopté.

L'abolition des barrières de péage

Le Dr Roy, député de Lévis invite les membres du conseil de Lévis de faire partie d'une délégation composée d'un certain nombre de principaux citoyens du comté de Lévis, pour dis-

cuter la question de l'abolition des barrières de péage de la rive sud. Le Dr Roy ajoute qu'il présentera les délégués à l'hon. casseherau, ministre des Travaux Publics, au Parlement le 7 courant, à 10h2 hrs, à m. Il est alors proposé par M. l'échevin L.-P. Bégin, appuyé par M. l'échevin J.-A. Blouin, que Son Honneur

le maire et MM. les échevins Belloc, Dussault, Bégin et Blouin soient chargés de se joindre à la délégation qui sera représentée par M. A.-V. Roy, M. P. P. pour discuter la question de l'abolition des barrières de péage de la rive sud.

(Suite de la page 8)

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
Porte Top-
jours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

IL EST MORT A 101 ANS

Woodstock, Ont., 6.—David Cady, âgé de 101 ans, un des premiers colons de cette région est mort chez son fils, le docteur Millard Cady, à Tremont, Illinois.

L'IVROGNERIE PEUT SE GUERIR PAR L'EMPLOI DE ALCURA

D'ordinaire on pourra se procurer à notre pharmacie, ALCURA, le traitement fort connu de l'alcoolisme. ALCURA est garanti efficace ou on lui rembourse l'argent. C'est un remède qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système nerveux et qui agit sur le système nerveux.

L'ivrognerie est une maladie. Ceux qui sont atteints de la passion du vin, il faut les aider à se débarrasser de ce vice. ALCURA, le plus sûr remède secret dans le cas de l'abus du vin. ALCURA, le plus sûr remède secret dans le cas de l'abus du vin.

DR. ED. MORIN & CIE, pharmaciens, 115, rue de la Montagne, Québec.

PLUS DE PARALYSIE INFANTILE

Boston, Mass., 6.—Pour la première fois depuis le mois de juin, le Massachusetts a passé quarante-huit heures sans aucun cas de paralysie infantile. Ce fait, d'après un rapport des fonctionnaires du bureau d'hygiène.

SI LE DOS VOUS FAIT MAL COMMENCEZ AVEC LES SELS

Libérez-vous des reins de temps en temps, si vous manges de la viande régulièrement.

Pas un homme, pas une femme qui mange de la viande régulièrement ne peut se tromper en se nettoyant les reins de temps en temps, prétend une autorité bien connue. La viande engendre l'acidité urique qui cause les pores des reins, de sorte que ceux-ci ne filtrent et ne séparent qu'avec lenteur une partie seulement des déchets et des poisons du sang, et vous devenez alors malade. Presque tout rhumatisme, maux de tête, maladie du foie, nervosité, constipation, étourdissement, insomnie, désordres de la vessie résultent de la torpeur du rein.

Du moment que vous sentez une douleur poignante aux reins ou que le dos vous fait mal, ou si l'urine devient opaque, brillante, pleine de sédiments, si le passage devient irrégulier ou accompagné de sensation de cuisson, procurez-vous de n'importe quel pharmacien recommandable environ quatre onces de Sels Jada et promettez-vous une cure à soupe dans un verre d'eau avant de dormir pendant quelques jours et vos reins fonctionneront à merveille. Ces sels fameux sont faits d'acide de raisin et de jus de citron, combinés avec de la lithine et les empêchent de former des calculs, de nettoyer les reins et de stimuler leur activité, pour neutraliser les acides de l'urine pour les empêcher de causer de l'irritation plus longtemps, mettant par là une fin aux désordres de la vessie.

Les Sels Jada ne coûtent pas cher et ne peuvent faire de tort; ils font une délicieuse boisson effervescente à la lithine que tous les mangeurs réguliers de viande devraient prendre de temps à autre pour se garder les reins en bon état et le sang pur, évitant par là de sérieux complications du rein.

A St-Malo

Pour les pauvres

C'est le 13 du courant qu'aura lieu à la Providence, un grand souper pour les pauvres. Les prix seront exposés chez M. N. Cantin.

L'Immaculée-Conception

Les membres du chœur de l'orgue préparent une jolie programme musical pour la fête de l'Immaculée-Conception.

LES SERGENTS DE VILLE FACTEURS COCHERS

et autres travailleurs qui ont besoin de renfort—prennent

L'EMULSION SCOTT

pour se fortifier et se conserver la santé. Vous pouvez donc sûrement en espérer de semblables résultats pour vous-même mais insistez sur la marque SCOTT.

L'épicerie Elzéar Turcotte

Tomates en cans de 3 lbs. 20
Pois cuisants Norbert, 2 lbs pr. 15
Fèves rouges de Québec, 3 lbs pr. 35
Blé Roulé de l'année 1916, 3 lbs pr. 20
Biscuits Boston, Family Pilot, Matelot, etc. 4-6-11

Mouvement prohibitionniste

(Suite de la page 1)
qui se trouvaient avec elle à l'enterrement.

SANS DOUTE POUR PROTESTER CONTRE LE PRIX ÉLEVÉ DE CE PRODUIT

Ayant de plus à cœur le bien-être des soldats qui sont au front, elle ont tricoté devant le premier ministre, pendant qu'on exposait à celui-ci le but de la délégation. Nous nous gardons bien de faire des commentaires.

De nombreuses requêtes couvertes de centaines de signatures ont été présentées à sir Lomer Gouin. La délégation le fut par le docteur Finnie, député montréalais, qui ne dit que quelques mots, pour expliquer le but des visiteurs.

Le premier ministre était seul pour recevoir les délégués. Après avoir entendu leurs demandes, il a fait un exposé très clair de la situation telle qu'elle se présente au gouvernement. Il a prouvé une fois de plus que l'administration actuelle a tout fait pour aider la tempérance et il a ajouté que le gouvernement prendrait en sérieuse considération toutes les mesures qui lui seraient faites. Sir Lomer a expliqué toutes les demandes qui ont été faites ces dernières années pour restreindre le commerce des liquores.

Les membres de la délégation sont repartis évidemment satisfaits de leur entrevue avec le chef du gouvernement et convaincus que la cause de la tempérance est entre bonnes mains.

LA DISCUSSION

Après avoir présenté la délégation, le docteur Finnie laissa la parole à Madame Walter Paul. Celle-ci expliqua que la délégation était composée des délégués de toutes les sociétés de Montréal et du district qui réalisait l'importance du problème de la tempérance, étaient venues de leur propre initiative (en payant chacune leur passage) faire une demande directe au chef du gouvernement.

Mme Maybourn présenta alors au premier ministre les requêtes dont les délégués étaient porteurs et qui furent lues en français et en anglais. Parlaient au nom du Fonds Patriotique de Montréal, Mademoiselle Reid expliqua à sir Lomer Gouin l'œuvre accomplie par cette association pour promouvoir la tempérance chez les parents et les amis des soldats et surtout chez les soldats qui reviennent tous les jours du front. La tempérance est considérée comme une chose vitale par toutes celles qui s'occupent du Fonds Patriotique.

Quatre cent quatre-vingt-dix familles de la Métropole reçoivent les secours du Fonds Patriotique et l'on a constaté que l'alcoolisme diminue constamment chez elles. Il y eut cependant du travail à faire. Mademoiselle Reid dépeint certaines scènes pénibles dont furent témoins les membres de la Société des villes rouges, scènes d'alcoolisme et souvent d'immoralité qui avaient pour théâtre certaines demeures de soldats. Les soldats qui reviennent du front sont trop bien traités et sont tentés par leurs amis à faire un usage immodéré des liquores. L'établissement de la prohibition mettrait fin à tous ces désordres; il est donc important de la décréter pour la durée de la guerre.

Madame Renouf, du "Montréal Women's Club" parla elle aussi des ravages de l'alcool parmi les soldats. Mademoiselle Thériault, du Club Klax, déclara que les soldats retournant du front ne pouvaient conserver les positions qu'ils s'adonnaient à l'usage des boissons. Madame Pabonopolis alla plus loin et déclara que la province de Québec était devenue la province de l'alcoolisme de tous les ivrognes. Melle Carrie Gierke traita le côté économique de la question et déclara que puisqu'on demandait au peuple et particulièrement aux femmes de faire de l'économie, il était temps pour le gouvernement d'arrêter gaspillage qui se faisait par le commerce des liquores.

Le docteur Ritchie England étudia assez longuement le côté médical du problème.

Pendant que des tranchées, dit-il, nous viennent tous les jours des appels pour des recrues, les hôpitaux remplis d'hommes que l'ivrognerie empêche de répondre à cet appel.

Mme John Scott, qui raconta quelques histoires amusantes, traita la question de la prohibition au point de vue du revenu. Elle fit des comparaisons intéressantes et sut traiter son sujet de façon agréable. Mme Scott est d'avis que le gouvernement ne serait pas appauvri par l'abolition des licences. Le niveau moral de la nation serait relevé du coup et le respect de l'honneur, devenu inutile, pourrait servir aux réunions mondaines et serait un endroit idéal, par son site et son étendue pour servir la thé aux hommes redevenus tempérants. Elle fit une peinture bien imagée de l'âge d'or que ramènerait dans la province d'après elle l'établissement de la prohibition.

Plusieurs autres femmes adressèrent aussi la parole et développèrent les idées qui avaient déjà été exposées. Citons le nom de Mademoiselle Amy Norris, présidente de l'Association



MAUVAISE PEAU CAUSE DE RENVOI

Quelle que soit l'efficacité d'un homme, il y a des positions où il ne peut être toléré, s'il est affecté de violentes éruptions de la peau. Il peut savoir que cela n'est pas contagieux, mais le monde, mais d'autres personnes ont peur, elles l'évitent, et il doit céder la place à celui dont la peau est saine et saine. Pourquoi souffrir de ce risque, lorsque l'onguent

et le Savon Resinol arrêtent la démanchement et font disparaître les éruptions humides analogues, si vite et si facilement?

Les médecins prescrivent le traitement Resinol depuis au-delà de 20 ans. Tous les pharmaciens ont l'Onguent Resinol et le Savon Resinol à vendre.

des Instituts protestants et qui passe pour être une expertise en matière de tempérance, etc.

Ayant entendu toutes les demandes, le premier ministre répondit en ces termes:

SIR LOMER GOUIN

"Chaque année depuis 1905, date de l'avènement du présent cabinet au pouvoir, j'ai eu l'avantage de recevoir des délégations qui m'ont parlé du sérieux problème qui vous occupe. On m'a parlé à plusieurs reprises de la tempérance ou de la prohibition, comme quelques-uns l'appellent. Chaque année mes collègues et moi nous avons fait du mieux que nous avons pu pour favoriser la tempérance. On m'a parlé à plusieurs reprises de la tempérance ou de la prohibition, comme quelques-uns l'appellent. Chaque année mes collègues et moi nous avons fait du mieux que nous avons pu pour favoriser la tempérance.

Parlant au nom du Fonds Patriotique de Montréal, Mademoiselle Reid expliqua à sir Lomer Gouin l'œuvre accomplie par cette association pour promouvoir la tempérance chez les parents et les amis des soldats et surtout chez les soldats qui reviennent tous les jours du front. La tempérance est considérée comme une chose vitale par toutes celles qui s'occupent du Fonds Patriotique.

Quatre cent quatre-vingt-dix familles de la Métropole reçoivent les secours du Fonds Patriotique et l'on a constaté que l'alcoolisme diminue constamment chez elles. Il y eut cependant du travail à faire. Mademoiselle Reid dépeint certaines scènes pénibles dont furent témoins les membres de la Société des villes rouges, scènes d'alcoolisme et souvent d'immoralité qui avaient pour théâtre certaines demeures de soldats. Les soldats qui reviennent du front sont trop bien traités et sont tentés par leurs amis à faire un usage immodéré des liquores. L'établissement de la prohibition mettrait fin à tous ces désordres; il est donc important de la décréter pour la durée de la guerre.

Madame Renouf, du "Montréal Women's Club" parla elle aussi des ravages de l'alcool parmi les soldats. Mademoiselle Thériault, du Club Klax, déclara que les soldats retournant du front ne pouvaient conserver les positions qu'ils s'adonnaient à l'usage des boissons. Madame Pabonopolis alla plus loin et déclara que la province de Québec était devenue la province de l'alcoolisme de tous les ivrognes. Melle Carrie Gierke traita le côté économique de la question et déclara que puisqu'on demandait au peuple et particulièrement aux femmes de faire de l'économie, il était temps pour le gouvernement d'arrêter gaspillage qui se faisait par le commerce des liquores.

Le docteur Ritchie England étudia assez longuement le côté médical du problème.

Pendant que des tranchées, dit-il, nous viennent tous les jours des appels pour des recrues, les hôpitaux remplis d'hommes que l'ivrognerie empêche de répondre à cet appel.

Mme John Scott, qui raconta quelques histoires amusantes, traita la question de la prohibition au point de vue du revenu. Elle fit des comparaisons intéressantes et sut traiter son sujet de façon agréable. Mme Scott est d'avis que le gouvernement ne serait pas appauvri par l'abolition des licences. Le niveau moral de la nation serait relevé du coup et le respect de l'honneur, devenu inutile, pourrait servir aux réunions mondaines et serait un endroit idéal, par son site et son étendue pour servir la thé aux hommes redevenus tempérants. Elle fit une peinture bien imagée de l'âge d'or que ramènerait dans la province d'après elle l'établissement de la prohibition.

Plusieurs autres femmes adressèrent aussi la parole et développèrent les idées qui avaient déjà été exposées. Citons le nom de Mademoiselle Amy Norris, présidente de l'Association

Les dix nouveaux cardinaux

Il sera intéressant pour nos lecteurs de prendre connaissance des notes biographiques que nous cueillons dans le service de la Presse Associée Française sur les prélats de l'Eglise que le pape Benoît XV vient d'élever au cardinalat.

(De la Presse-Associée Française)
Rome, 6.—Ainsi que des dépêches l'ont annoncé au "Soleil", le cardinal, le pape a créé dix nouveaux cardinaux, à un consistoire secret, tout récent.

Voici les notes biographiques sur chacun des cardinaux:
Le futur cardinal Maurin, est un Marseillais, né à La Giotte en 1859. Il fut vicaire général à Marseille, il fut vicaire général à Rome en 1911. Pendant cinq ans de 1879 à 1884, pour prendre ses grades en théologie et en droit canon. Après avoir fait du ministère paroissial à Marseille, il fut vicaire général à Rome en 1911. Pendant cinq ans de 1879 à 1884, pour prendre ses grades en théologie et en droit canon.

En 1898, Léon XIII le nomma évêque de Verdun. Pie X le nomma à l'archevêché de Bourges en 1911 et Benoît XV le transféra à Rouen en Mars dernier. Il succéda à Mgr. Puel, auquel Pie X avait toujours refusé d'accorder le chapeau.

La famille de Mgr Pierre Lafontaine est originaire de la Suisse, mais n'a rien à voir avec la famille du célèbre fabuliste. Le prélat est né à Yverbois en 1859. Il fut chanoine de la cathédrale et directeur du séminaire. En 1906, Pie X le nomma évêque de Casasco d'Adda, petit diocèse de l'Italie méridionale, mais il y resta peu de temps, fut chargé de la chaire des séminaires, puis fixé à Rome, où en 1910 il devint secrétaire de la Congrégation des Rites. On dit qu'il ne se montra guère favorable à la cause de canonisation de Jeanne d'Arc. L'an dernier, en mars, Benoît XV l'éleva de Rome en le nommant patriarche de Venise, ce qui lui assurait le chapeau de cardinal.

Le futur cardinal Sbarretti a eu une carrière très aventureuse. Né près de Spolète, en Ombrie, en 1855, il fut évêque de la Délégation apostolique aux États-Unis en 1892. En 1900, il fut nommé évêque de La Havane, alors, passé sous le domaine des États-Unis, mais où il eut beaucoup de difficultés. Rapelé à Rome en 1910, il fut secrétaire de la Congrégation des Rites et en 1914, assesseur de Saint-Office, poste qu'on ne quitte que pour devenir cardinal.

Mgr. Alexis Accensi sera le plus jeune du Sacré-Collège. Né près de Naples en 1872, il fut évêque dans le diocèse de Spolète, et se fit valoir et devint à 37 ans, en 1909, évêque de Mario Laveno, dans l'Italie Méridionale. Deux ans plus tard, il fut transféré au diocèse de Sainte-Agathe des Goths, où il resta trois ans à peine, car en décembre 1915, Benoît XV le nomma archevêque de Bénévent. Il a de hautes protections à Rome, qu'il a toujours bien cultivées.

Mgr. Marini futur cardinal, est un Romain, né en 1843, vers 1882, il entra à la Cour Pontificale en qualité de camérier secret, fut nommé en 1892 substitut des Brefs, s'agita beaucoup, fonda des cercles de jeunes filles, créa des revues, s'occupa d'orientalisme et d'union des Eglises, voyagea beaucoup et prêcha. En 1908, Pie X qui ne le soutenait guère, dut lui donner une promotion, car il venait de supprimer le poste de substitut des Brefs. Il le nomma secrétaire du tribunal de la Signature apostolique, d'où finalement, il sortit pour être créé cardinal à 73 ans.

Mgr. Ranzani de Bianchi est né à Bologne en 1817.

En 1890, Léon XIII le nomma conseiller de nonciature à Paris, où il resta jusqu'en 1903. De là, il fut nommé évêque du petit diocèse de Lorette, il eut fait de difficultés que Pie X le rappela et le nomma à une charge de la cour pontificale. Il fut maître de chambre, puis passa major domus sous Benoît XV, poste de promotion au cardinalat.

Les mutualistes.
Ce soir, il y a assemblée de la succursale Jacques-Cartier des Artisans, à la salle de l'Union St-Joseph.

—A la salle Patinoire, il y aura, ce soir, réunion du Conseil Supérieur de l'Ordre des Chevaliers de Bonaparte.

Les dix nouveaux cardinaux

Il sera intéressant pour nos lecteurs de prendre connaissance des notes biographiques que nous cueillons dans le service de la Presse Associée Française sur les prélats de l'Eglise que le pape Benoît XV vient d'élever au cardinalat.

(De la Presse-Associée Française)
Rome, 6.—Ainsi que des dépêches l'ont annoncé au "Soleil", le cardinal, le pape a créé dix nouveaux cardinaux, à un consistoire secret, tout récent.

Voici les notes biographiques sur chacun des cardinaux:
Le futur cardinal Maurin, est un Marseillais, né à La Giotte en 1859. Il fut vicaire général à Marseille, il fut vicaire général à Rome en 1911. Pendant cinq ans de 1879 à 1884, pour prendre ses grades en théologie et en droit canon. Après avoir fait du ministère paroissial à Marseille, il fut vicaire général à Rome en 1911. Pendant cinq ans de 1879 à 1884, pour prendre ses grades en théologie et en droit canon.

En 1898, Léon XIII le nomma évêque de Verdun. Pie X le nomma à l'archevêché de Bourges en 1911 et Benoît XV le transféra à Rouen en Mars dernier. Il succéda à Mgr. Puel, auquel Pie X avait toujours refusé d'accorder le chapeau.

La famille de Mgr Pierre Lafontaine est originaire de la Suisse, mais n'a rien à voir avec la famille du célèbre fabuliste. Le prélat est né à Yverbois en 1859. Il fut chanoine de la cathédrale et directeur du séminaire. En 1906, Pie X le nomma évêque de Casasco d'Adda, petit diocèse de l'Italie méridionale, mais il y resta peu de temps, fut chargé de la chaire des séminaires, puis fixé à Rome, où en 1910 il devint secrétaire de la Congrégation des Rites. On dit qu'il ne se montra guère favorable à la cause de canonisation de Jeanne d'Arc. L'an dernier, en mars, Benoît XV l'éleva de Rome en le nommant patriarche de Venise, ce qui lui assurait le chapeau de cardinal.

Le futur cardinal Sbarretti a eu une carrière très aventureuse. Né près de Spolète, en Ombrie, en 1855, il fut évêque de la Délégation apostolique aux États-Unis en 1892. En 1900, il fut nommé évêque de La Havane, alors, passé sous le domaine des États-Unis, mais où il eut beaucoup de difficultés. Rapelé à Rome en 1910, il fut secrétaire de la Congrégation des Rites et en 1914, assesseur de Saint-Office, poste qu'on ne quitte que pour devenir cardinal.

Mgr. Alexis Accensi sera le plus jeune du Sacré-Collège. Né près de Naples en 1872, il fut évêque dans le diocèse de Spolète, et se fit valoir et devint à 37 ans, en 1909, évêque de Mario Laveno, dans l'Italie Méridionale. Deux ans plus tard, il fut transféré au diocèse de Sainte-Agathe des Goths, où il resta trois ans à peine, car en décembre 1915, Benoît XV le nomma archevêque de Bénévent. Il a de hautes protections à Rome, qu'il a toujours bien cultivées.

Mgr. Marini futur cardinal, est un Romain, né en 1843, vers 1882, il entra à la Cour Pontificale en qualité de camérier secret, fut nommé en 1892 substitut des Brefs, s'agita beaucoup, fonda des cercles de jeunes filles, créa des revues, s'occupa d'orientalisme et d'union des Eglises, voyagea beaucoup et prêcha. En 1908, Pie X qui ne le soutenait guère, dut lui donner une promotion, car il venait de supprimer le poste de substitut des Brefs. Il le nomma secrétaire du tribunal de la Signature apostolique, d'où finalement, il sortit pour être créé cardinal à 73 ans.

Mgr. Ranzani de Bianchi est né à Bologne en 1817.

En 1890, Léon XIII le nomma conseiller de nonciature à Paris, où il resta jusqu'en 1903. De là, il fut nommé évêque du petit diocèse de Lorette, il eut fait de difficultés que Pie X le rappela et le nomma à une charge de la cour pontificale. Il fut maître de chambre, puis passa major domus sous Benoît XV, poste de promotion au cardinalat.

Le Remède. Prostration Nerveuse

La Prostration et l'Épuisement Vital sont Guéris par les Tablettes du Dr Cassell

C'est parce que les Tablettes du Dr Cassell viennent à bout de l'épuisement vital qu'elles sont un remède si sûr contre l'épuisement des nerfs, le cerveau fatigué et toutes les conditions d'épuisement. Elles contiennent de précieux remèdes pour les nerfs et reconstituants de chair, qui en renforçant les nerfs et en enrichissant le sang, restaurent la vigueur corporelle de tout l'organisme et donnent ainsi une nouvelle force et une nouvelle vigueur physique.

Sir John Campbell, Bart., ci-devant major général à l'Artillerie Royale, dit: "Il me fait plaisir de dire que j'ai retiré un grand bien des Tablettes du Dr Cassell et que je les trouve très efficaces pour restaurer l'énergie nerveuse et la vigueur physique que l'âge avancé a détruit. Elles me vont très bien et je les recommande en toute confiance comme sûr restaurateur corporel."

Les Tablettes du Dr Cassell ont une grande valeur thérapeutique dans tous les dérangements des nerfs et des autres organes, chez les vieux comme chez les jeunes. Elles sont reconnues comme remède domestique moderne contre l'épuisement nerveux et la paralysie de l'épine dorsale, la paralysie infantile, le rachitisme, la danse de St-Guy, l'anémie, l'insomnie, l'épuisement vital, le mal de reins et le dérèglement précoce. Elles sont surtout d'une valeur précieuse pour les femmes qui nourrissent et entre les périodes critiques de la vie.

Les pharmaciens et les marchands par tout le Canada, vendent les Tablettes du Dr Cassell. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre ville, adressez-vous aux seuls agents, Harold F. Ritchie & Co., Ltd., 10, rue McCaul, Toronto, un tube 50c, six tubes pour le prix de cinq.

Seuls Propriétaires: Dr Cassell & Co., Ltd., Manchester, Angleterre.

Les Tablettes du Dr Cassell

coups, fonda des cercles de jeunes filles, créa des revues, s'occupa d'orientalisme et d'union des Eglises, voyagea beaucoup et prêcha. En 1908, Pie X qui ne le soutenait guère, dut lui donner une promotion, car il venait de supprimer le poste de substitut des Brefs. Il le nomma secrétaire du tribunal de la Signature apostolique, d'où finalement, il sortit pour être créé cardinal à 73 ans.

Mgr. Ranzani de Bianchi est né à Bologne en 1817.

En 1890, Léon XIII le nomma conseiller de nonciature à Paris, où il resta jusqu'en 1903. De là, il fut nommé évêque du petit diocèse de Lorette, il eut fait de difficultés que Pie X le rappela et le nomma à une charge de la cour pontificale. Il fut maître de chambre, puis passa major domus sous Benoît XV, poste de promotion au cardinalat.

Les mutualistes.
Ce soir, il y a assemblée de la succursale Jacques-Cartier des Artisans, à la salle de l'Union St-Joseph.

—A la salle Patinoire, il y aura, ce soir, réunion du Conseil Supérieur de l'Ordre des Chevaliers de Bonaparte.

JOS. COULOMBE

1227 rue St-Valier, Tél. 6621.

VIANDE de BEAU CHOIX

Prix exceptionnels pour fin de semaine!

STEAK 18c
ROAST BEEF 15c
BOEUF de SOUPE 8c à 14c
MOUTON 18c à 20c
LARD 19c à 20c
SAUCISSE pure viande, 2 lbs. pour. 25c
VAIANDE hachée, 2 lbs. pour. 35c

QUELQUE CHOSE qui n'est pas ordinaire

10,000 verges Soie Paillette, grande variété de couleur, 36 pouces de largeur, valeur \$1.50 à \$2.00 99 sous

CREPE LINNETTE couleur, pour robe de toilette, 98c de \$1.50, pour. \$1.29
CREPE de CHINE de soie couleur, de \$1.75, pour. 64c et 98c
SCARFES en laine couleur, pour dames, offertes à la balance de notre stock, offerts à réduction de. 50c

MANTEAUX et COSTUMES couleur, pour dames, 25c la balance de notre stock, offerts à réduction de. 50c
CHAPEAUX GARNIS, pour dames offerts à réduction. 50c

Visitez nos rayons de FOURRURES, HARDES, CHAUSSURES.

Malgré l'affluence considérable qui se presse constamment à nos comptoirs, ne craignez pas de vous y joindre, il y a de la marchandise pour tous, et le personnel nécessaire est à votre disposition.

Préparez-vous en vue de la TOMBOLA

Demandez toujours les BONS de COMMERCE. PATRONS PICTORIAL constamment en mains.

Myrand & Pouliot

ST-ROCH

MECCANO Jouet de Construction. MECHANICS SUPPLY Co., Limited 80-90 rue St-Paul, Québec.

33 1/3 DE REDUCTION sur notre immense stock de détail.

33 1/3 sur l'argenterie, 33 1/3 sur la coutellerie, 33 1/3 sur le verre taillé, 33 1/3 sur les fixtures électriques.

Venez nous voir pour vos cadeaux. Par le temps qui court, chaque centin fait plus que son devoir à notre établissement. Venez nous voir, les prix et les marchandises vous donneront entière satisfaction.

GOULET & BELANGER 239 rue ST-JOSEPH. Tél. 4623

La Cure Naturelle non cathartique pour la Constipation

Aide le Système à se Guérir.

Vous ne pouvez guérir la constipation par des méthodes violentes. Les laxatifs et les pilules purgatives ne guérissent pas la maladie; ils ne font que forcer le système et affaiblir les intestins, jusqu'à ce que l'action naturelle soit devenue impossible et vous n'avez qu'à prendre vos pilules et vos selles indéfiniment. Comparez le Soulagement Immédiat du Dr Cassell. Ce grand laxatif tonifiant aide à la nature, en fortifiant les intestins, l'action normale est restaurée et il procure une guérison réelle et durable.

Le Dr Chas. F. Forshaw, D.Sc., F.R.M.S., un savant anglais bien connu, écrit: "Ne prenez jamais des selles ou des purgatives pour la constipation—forcer l'action des intestins est aggraver la maladie et créer une constipation habituelle. Je recommande la supériorité du traitement par le Soulagement Immédiat du Dr Cassell."

Prenez le Soulagement Immédiat du Dr Cassell pour constipation, biliosité, la foie engorgé, les maux de tête, l'étourdissement, les éblouissements, la flatulence et les spasmes causés par les vents, l'acidité, les nausées et le sang impur.

Prix 50 sous chez tous les pharmaciens et commerçants, ou directement des seuls agents pour le Canada, Harold F. Ritchie et Co., Ltd., 10, rue McGill, Toronto. Timbre de guerre, 2 sous de plus.

Le Soulagement Immédiat du Dr Cassell va de pair avec les Tablettes du Dr Cassell.

Buile propriétaire, la Cie. Limitée du Dr Cassell, Manchester, Angleterre.

Le Soulagement Immédiat
du Dr Cassell

Prépare avec des
TONIQUES DU FIEU
ANTIACIDES
CARMINATIFS
LAXATIFS

Pour régler la question d'Irlande

Le Chronicle de Londres, suggère un nouveau moyen de régler la brûlante question d'Irlande. — Il croit qu'un parlement du Home Rule satisfait toutes les factions. — En retour il faudrait que l'Irlande consentit à subir la conscription.

Titre.
Londres, 6.—Le "Daily Chronicle" publie en vedette, aujourd'hui, l'article suivant: "Des plans se sont développés dernièrement pour le règlement de la question irlandaise, au cas où un gouvernement prendrait le pouvoir dans lequel sir Edward Carson serait une figure éminente. Ce serait là l'événement le plus drastique de l'histoire irlandaise. Sir Edward Carson qui obtint sans doute le consentement de ses collègues de l'Ulster pour qu'un parlement du Home Rule soit établi en Irlande, et que les protestants y soient représentés sur la base de la représentation proportionnelle. L'Ulster serait inclus pour une période de trois ans, après quoi il pourrait avoir révision."

"Cependant, il faudrait d'abord que les nationalistes acceptassent la conscription pour l'Irlande. On estime que la conscription, appliquée à l'Irlande apporterait 150,000 de plus. Le règlement du problème irlandais effacerait le mécontentement en Irlande, et unirait la race irlandaise par tout le monde. Le loi mar-



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladies de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

tiale, comme de juste, serait abolie.

Au cas d'un tel règlement, il est probable que des députés nationalistes entreraient dans le gouvernement, dont Lloyd George serait le premier ministre et sir Edward Carson une figure éminente. On a discuté, depuis quelque temps l'admissibilité de ce dernier.

Sir Edward Carson, depuis qu'il a résigné comme attorney général, s'est fait un grand nom.

Il a mérité le respect de plusieurs qui étaient parmi ses plus vifs adversaires.

Le "Times" dit que tout flote actuellement, et qu'on ne peut prévoir ce qui arrivera. "On dit, en et la, mardi soir, que M. Asquith n'en avait pas fini avec la politique, et que la situation parlementaire pourrait bien le forcer à reprendre le pouvoir."

JOUETS ET POUPÉES

DONNES GRATIS
— AUX ENFANTS —

Chez "LAFORTE"

Tous les enfants qui désirent avoir des jouets ou poupées gratis sont invités à venir voir notre vitrine de jouets et poupées.

Le moyen de se procurer ces jouets et ces poupées sera expliqué sur une carte.

Donc en foule les enfants. Venez voir la vitrine de jouets et de poupées.

Chez "LAFORTE"

Le marchand de chaussures à la mode

742 rue St-Vallier, St-Sauveur.

Tél. 2381 567 dé.

Le colonel Pagnuelo sous procès

L'ancien commandant du 206^e bataillon de Montréal, subit actuellement à Montréal, un sérieux procès devant la cour martiale, accusé d'avoir forgé des chèques de paie de soldats. — Allégués très graves contre l'intime.

Montréal, 6.—Pour la première fois depuis l'ouverture de la guerre, la cour martiale siège à Montréal, pour juger le lieutenant-colonel Pagnuelo, ancien commandant du 206^e régiment canadien-français, inculpé de parjure, et de conduite dérogatoire à la discipline.

Ce n'est pas de la cour martiale causant un vif intérêt dans le cercles militaires et dans la haute société où M. Pagnuelo, fils de feu le juge du même nom, est fort connu.

Une accusation est portée contre le prévenu, comme suit: "1. Avoir volontairement rendu un faux témoignage sous serment devant un tribunal d'enquête, en déclarant que le 13 septembre, alors qu'il était à Valcartier, il n'existait pas de système ou d'entente au 206^e régiment par lequel des amendes imposées aux soldats devaient être payées au bénéfice de la caisse du régiment, et sachant que telle déclaration était fautive."

"Que dans un certificat signé par lui, sachant faire une fausse déclaration, qu'il a, le 31 avril 1916, en sa qualité de commandant du 206^e régiment, certifié frauduleusement sur la liste de soldes de la compagnie A, du 206^e, pour le mois d'avril 1916, que tous les montants indiqués avaient été payés aux soldats alors qu'il savait cette déclaration fautive."

Les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e accusations sont de même nature.

6.—"Que dans un certificat signé de sa main, sachant faire une fausse déclaration, il a, à Montréal le 1^{er} juin 1916, frauduleusement certifié sur la liste de paie de la compagnie A, du 206^e régiment, pour le mois de mai 1916, que tous les montants indiqués avaient été payés alors qu'il savait cette déclaration fautive."

Les 7^e, 8^e et 9^e accusations sont au même sujet que la précédente.

10.—Sa conduite a été dérogatoire au bon ordre et à la discipline militaire en ce qu'il a le 15 juillet 1916, à Valcartier, ordonné une parade du 206^e régiment, et fait le discours suivant aux soldats:

"Amis, les autorités sont à regretter les offenses et tous les maux s'en va chez soi. Les autorités ont ainsi agi sans nous consulter et je crains que ce ne soit une vengeance parce que nous sommes Canadiens-français. Quant à vous, soldats, vous allez être envoyés aux Bermudes où vous souffrirez la misère. La loi militaire me défend de parler plus clairement, mais si vous êtes intelligents vous allez comprendre entre les lignes et faire ce que vous sentez à faire. Je vous donnerai des passes pour aller où vous voudrez et vous pouvez être assurés que l'argent sousera à la caisse réglementaire ne sera pas dépensé pour faire rechercher ceux qui ne reviennent pas. Je le répète, vous êtes condamnés à aller aux Bermudes où l'on brûle

Les atroces douleurs dans le dos

peuvent se guérir par l'emploi des

Pilules de Doan pour les Reins

Bien des femmes souffrent d'atroces douleurs dans le dos. Elles ne sont pas même capables de vaquer aux occupations ordinaires de leur ménage. Et tout cela parce que leurs reins sont en mauvais état. Au premier signe de faiblesse et de douleur dans le dos il ne faut pas s'en désintéresser, car cela peut amener une sérieuse maladie des reins.

Ce qu'il faut, c'est un remède pour les reins, non pas une "pincée" ou un remède pour les reins seulement. Et c'est ce que l'on a dans les Pilules de Doan pour les Reins. Signe: une boîte de Doan. C. A. écrit: "J'éprouve le plus grand plaisir à vous dire que j'ai pris trois boîtes de Pilules de Doan pour les reins et que je suis parfaitement guéri après avoir souffert pendant deux ans. J'avais tellement mal dans le dos que je craignais presque de mourir. Je conseille à tous ceux qui souffrent de mal de reins d'aller tout de suite s'acheter une boîte de Pilules de Doan pour les Reins."

Les Pilules de Doan sont les premières pilules pour les reins, ayant été mises sur le marché bien avant que l'on ait même songé à s'importer quel autre remède du genre.

Elles sont mises en boîtes grises oblongues.

Leur marque de fabrique est une Feuille d'Erable.

Prix 50c la boîte, 3 boîtes pour \$1.25

chez tous les marchands ou envoyées directement par la poste sur réception du prix par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

Spécifiez les "Doan" quand vous donnez votre commande directement.

WRIGLEY'S



Emportez de la gomme Wrigley au Cinéma et laissez les ennuis dehors

Une heure de repos dans une pièce sombre, des choses agréables sur la toile pour distraire votre esprit, et de la gomme Wrigley pour vous aider à digérer

donnent le bonheur complet.

La gomme Wrigley facilite la digestion intellectuelle et la digestion physique. C'est un adoucissant et un calmant qui donne du bien-être et chasse tous les ennuis.

Mâchez-en après chaque repas

Ecrivez à Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., Toronto, Ont., pour qu'il vous envoie son joli petit livret illustré en couleurs "Sprightly Spearmen Gum-tion book."



Munitions ou Vies?

Une splendide occasion s'offre à vous de contribuer à sauver bien des vies de soldats canadiens.

Fournissez-leur assez de munitions pour détruire si efficacement les tranchées ennemies qu'en répondant à l'ordre d'attaquer, nos soldats donnent l'assaut en risquant le moins de pertes de vies possible.

Il leur faut des munitions, encore des munitions pour leur permettre de repousser l'ennemi jusqu'à son repaire.

Chaque Obus est un Sauveur de Vies

MARK H. IRISH,
Directeur du Travail des Munitions,
Commission du Service National,
Canada.

UN RECONSTRUCTEUR D'ESPRIT ET DE MUSCLES

Les sucres qui contiennent la Lager B. B., sont réchauffants, la dextrine et l'albumine sont des reconstituteurs de muscles, la petite quantité d'alcool est un digestif et en même temps qu'un tonique, les houblons, un sédatif, les phosphates et la leithine sont des nutritifs reconstituant l'esprit et les muscles. Il n'y a pas de breuvage plus pur et plus nutritif que la Lager B. B.

EN VENTE PARTOUT

Bon-Ton

Vente extraordinaire d'un grand lot d'échantillons de manteaux en magasin.

Un beau lot de MANTEAUX..... \$4.90 pour.....

Un autre beau lot de MANTEAUX (de choix) \$5.90 pour.....

Les plus JOLIS MANTEAUX: en drap ou en tweed à

50% meilleur marche qu'ailleurs.

Nous vendons toujours au prix de manufacture, ce qui est généralement 25 p. c. moins cher qu'ailleurs, et, pour cette vente, nous avons réduit de 25 p. c. nos propres bas prix, de sorte que vous bénéficiez réellement d'une réduction de 50 p. c. sur les prix ordinaires à Québec.

Grand assortiment de GILETS de très bonne LAINE A GRANDE REDUCTION: Des VALEURS depuis 38 cts. à \$3.00, pour 69c, 79c, 95c, \$1.50 et \$2.00

COSTUMES!
Balance des modèles que nous avons en magasin, en vente de... \$7.88 en montant

SETS DE FOURRURES
Jolis SETS, comprenant Etole et Manchon ou Boa et manchon. Choix considérable. Modèles de bon goût et de DERNIERE NOUVEAUTE. Profitez de l'avantage que nous vous offrons pour QUELQUE TEMPS d'acheter ces marchandises au prix qui, autrement, DE LA MANUFACTURE.

La Cie Bon-Ton
Phone 2315 423 rue St-Joseph

LE SOLEIL

"LE SOLEIL" est imprimé et publié au No. 55-57, Côté de la rue St-Jacques, par le C. de Publication "Le Soleil", limités, HENRI GAGNON, gérant.

Bureau des abonnements: la ville de Québec, 15, rue de la Montagne.

TELEPHONES: - Le jour: 6205 - La nuit: 6202

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LE SOLEIL, Québec.

ABONNEMENTS: CANADA, PAYABLE D'AVANCE

Édition quotidienne: \$1.00 par année

Édition hebdomadaire: \$1.00 par semaine

AGENCES POUR ANNONCES

NEW-YORK: The Geo. B. Davis, Co., 121 Madison Ave.

CHICAGO: The Geo. B. Davis, Co., 1411 Madison Bldg.

TORONTO: The Geo. B. Davis, Co., 1411 Madison Bldg.

PARIS: John F. Jones & Co., 31, rue de la Harpe.

LONDRES: C. Mitchell & Co., Ltd., 1, Abchurch Lane.

OU ALLER CE SOIR ?

Auditorium, Vaudeville et vues.

Empire, vue Femmes Oubliées.

Vieilles, vues.

Princesse, drame.

Cristal vaudeville et vues.

Royal, vues.

Francis, vues.

Université Laval, conférence sur la guerre.

Jardin de l'Enfance, Drumeau, Chénier.

Les subsides de l'agriculture

Tribune des journalistes.

Séance de mardi, 5 déc. 1916.

Toute la séance d'aujourd'hui a été prise par la considération des subsides ministères de l'agriculture.

La Chambre a voté l'ordre annuel de \$100,000, aux cercles agricoles et un octroi de \$500, à la société d'horticulture.

L'étude de ces subsides a donné lieu, comme d'habitude à plusieurs questions du chef de l'opposition.

M. J. L. a demandé plusieurs explications sur le fonctionnement des cercles agricoles et sur leur influence.

L'honorable M. Caron a répondu à toutes les questions du député des Deux-Montagnes qui a obtenu les renseignements qu'il demandait.

La séance a été terminée à cinq heures, pour permettre aux députés d'assister au caucus libéral qui avait été convoqué.

Caucus libéral au sujet de la prohibition

Le gouvernement a convoqué hier après-midi un caucus parlementaire de la question de la prohibition. C'est la deuxième réunion convoquée pour étudier cette question. Les ministères et un grand nombre de députés libéraux y assistaient.

Le but de la réunion était de donner aux membres de la législature l'opportunité d'exprimer leur opinion sur la question. Plusieurs l'ont fait.

On ne peut dire que la décision a été prise, ni si aucune l'a été, mais il est permis de croire que le gouvernement est décidé à étudier sérieusement la proposition et non pas à la rejeter sans discussion.

La solution qui sera, dans son opinion, la plus sage. Les premiers ministres ont expliqué la situation, telle qu'elle se présente, à la délégation qui la rencontre hier matin et non pas en présence de nos visiteurs qui veulent avoir un exposé de la question.

Mgr Mathieu archevêque d'Ottawa

Un personnage, à qui sa situation élevée permet de recevoir les premiers visiteurs, même sans trop savoir d'où ils viennent, et dont les renseignements se trouvent le plus souvent exacts, nous a confié brièvement de qui suit:

"Bon, que je ne saurais préciser beaucoup et vous dire les détails, mais vous pouvez être sûr, quant à moi, Monseigneur Mathieu sera nommé archevêque d'Ottawa, à la fin de l'année, ou au début de l'année suivante, au moins de quel arrivant."

Monseigneur Bégin, recteur de la paroisse de la Trinité, a dit:

"C'est une décision prise par ceux qui ont charge du camp d'internement, comme la mesure la plus efficace pour faire passer ces prisonniers de guerre en Canada, et en guerre avec l'Allemagne et l'Autriche, et que les camps d'internement ne doivent pas être conduits sur le même principe que les institutions de charité."

Victoire libérale en Saskatchewan

Les rapports partiels qu'on a jusqu'ici de l'élection de Moose Jaw, donnent l'avantage au candidat libéral.

Service spécial du "Soleil".

Moose Jaw, Saskatchewan, 6.-

Jusqu'à ce matin, le résultat de l'élection dans le comté de Moose Jaw, donnait une majorité de 171 au candidat libéral, Sheppard, contre son adversaire conservateur, Chisholm.

Mais on ne connaît encore les résultats que dans 22 polls sur 77.

Tout indique, cependant, une éclatante victoire du candidat libéral.

Un octroi scolaire

Une délégation composée de M. le curé Ernest Proulx, de M. le maire Patenaude et de MM. F.-O. Leclerc et J. G. Leclerc, ont été reçus par M. Durham, comte de Drummond, M. Boivin, et ont rendu ce matin, au ministre de l'Instruction publique et des Colonies, pour demander un octroi scolaire à être affecté à l'école modèle de leur village.

La délégation a été présentée par M. Hector Laferté, député du comté de la Trinité, et a été accueillie par M. J. G. Leclerc.

Les enfants de Marie de N.-D. du Chemin

Célébreront vendredi leur fête patronale.

Il y aura communion générale à la messe de 7 heures et réunion dans l'après-midi, à 4 heures.

Le curé de Châteaueux, RICHER VA MIEUX

M. l'abbé Cloutier, curé de Châteaueux, frappé de paralysie au côté droit, prend beaucoup de bien-être à travers le Canada, est de retour à Québec. Il est descendu au Château Frontenac.

Ligue féminine de recrutement

Il n'y aura pas de réunion publique de la ligue féminine de recrutement au Palais de Justice, jeudi 7 du courant.

Par ordre, JOSEPHINE AUDETTE, Secrétaire.

5-25.

Prévention d'accidents à l'atelier

A sa séance d'hier soir, le conseil Central National du Travail a fort apprécié une exposition des appareils préventifs d'accidents dans les ateliers. On dénonce l'Événement pour certaines critiques non fondées de ce journal contre le travail des unions ouvrières de Québec. Questions diverses.

Une longue et intéressante séance du Conseil Central National du Travail du District a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. E. Bélanger et on y a fait de la bonne besogne. Les délégués des unions affiliées assistaient nombreux à cette séance, au cours de laquelle on a procédé au choix des officiers pour le prochain terme.

Nouveaux délégués. Sur rapport favorable du comité des lettres de confiance, les délégués suivants furent élus:

Union canadienne des ingénieurs et des chauffeurs stationnaires: MM. E. Bélanger, J. Julien, G. Boudreau, L. Morin, E. Lemoine.

Union nationale des boulangers: M. F. Harbord, J. Savard, O. Couture, T. Blouin, A. Maranda H. Thivierge.

Fraternité nationale des journalistes: MM. J. Labbé, W. G. Gaudet, J. Turcotte, H. Savard, J. Lévesque, H. Durois, J. Gaudet.

Société fédérale des travailleurs du district: MM. U. Barbeau, A. Ampleman, P. Fontaine, J.-N. A. Beaupré, Léo Carreau et J.-J. Blouin.

Rapports. Le délégué Lortie a fait rapport de l'entrevue qui eut lieu entre le conseil et le conseil de la Chambre, au sujet de l'ordre annuel de \$100,000, aux cercles agricoles et un octroi de \$500, à la société d'horticulture.

L'étude de ces subsides a donné lieu, comme d'habitude à plusieurs questions du chef de l'opposition.

M. J. L. a demandé plusieurs explications sur le fonctionnement des cercles agricoles et sur leur influence.

L'honorable M. Caron a répondu à toutes les questions du député des Deux-Montagnes qui a obtenu les renseignements qu'il demandait.

La séance a été terminée à cinq heures, pour permettre aux députés d'assister au caucus libéral qui avait été convoqué.

Caucus libéral au sujet de la prohibition

Le gouvernement a convoqué hier après-midi un caucus parlementaire de la question de la prohibition. C'est la deuxième réunion convoquée pour étudier cette question. Les ministères et un grand nombre de députés libéraux y assistaient.

Le but de la réunion était de donner aux membres de la législature l'opportunité d'exprimer leur opinion sur la question. Plusieurs l'ont fait.

On ne peut dire que la décision a été prise, ni si aucune l'a été, mais il est permis de croire que le gouvernement est décidé à étudier sérieusement la proposition et non pas à la rejeter sans discussion.

La solution qui sera, dans son opinion, la plus sage. Les premiers ministres ont expliqué la situation, telle qu'elle se présente, à la délégation qui la rencontre hier matin et non pas en présence de nos visiteurs qui veulent avoir un exposé de la question.

Mgr Mathieu archevêque d'Ottawa

Un personnage, à qui sa situation élevée permet de recevoir les premiers visiteurs, même sans trop savoir d'où ils viennent, et dont les renseignements se trouvent le plus souvent exacts, nous a confié brièvement de qui suit:

"Bon, que je ne saurais préciser beaucoup et vous dire les détails, mais vous pouvez être sûr, quant à moi, Monseigneur Mathieu sera nommé archevêque d'Ottawa, à la fin de l'année, ou au début de l'année suivante, au moins de quel arrivant."

Monseigneur Bégin, recteur de la paroisse de la Trinité, a dit:

"C'est une décision prise par ceux qui ont charge du camp d'internement, comme la mesure la plus efficace pour faire passer ces prisonniers de guerre en Canada, et en guerre avec l'Allemagne et l'Autriche, et que les camps d'internement ne doivent pas être conduits sur le même principe que les institutions de charité."

Victoire libérale en Saskatchewan

Les rapports partiels qu'on a jusqu'ici de l'élection de Moose Jaw, donnent l'avantage au candidat libéral.

Service spécial du "Soleil".

Moose Jaw, Saskatchewan, 6.-

Jusqu'à ce matin, le résultat de l'élection dans le comté de Moose Jaw, donnait une majorité de 171 au candidat libéral, Sheppard, contre son adversaire conservateur, Chisholm.

Mais on ne connaît encore les résultats que dans 22 polls sur 77.

Tout indique, cependant, une éclatante victoire du candidat libéral.

Un octroi scolaire

Une délégation composée de M. le curé Ernest Proulx, de M. le maire Patenaude et de MM. F.-O. Leclerc et J. G. Leclerc, ont été reçus par M. Durham, comte de Drummond, M. Boivin, et ont rendu ce matin, au ministre de l'Instruction publique et des Colonies, pour demander un octroi scolaire à être affecté à l'école modèle de leur village.

La délégation a été présentée par M. Hector Laferté, député du comté de la Trinité, et a été accueillie par M. J. G. Leclerc.

Les enfants de Marie de N.-D. du Chemin

Célébreront vendredi leur fête patronale.

Il y aura communion générale à la messe de 7 heures et réunion dans l'après-midi, à 4 heures.

Le curé de Châteaueux, RICHER VA MIEUX

M. l'abbé Cloutier, curé de Châteaueux, frappé de paralysie au côté droit, prend beaucoup de bien-être à travers le Canada, est de retour à Québec. Il est descendu au Château Frontenac.

Ligue féminine de recrutement

Il n'y aura pas de réunion publique de la ligue féminine de recrutement au Palais de Justice, jeudi 7 du courant.

Par ordre, JOSEPHINE AUDETTE, Secrétaire.

5-25.

EXEMPTIONS DE TAXES A QUEBEC

Le chiffre total de la propriété exemptée de taxes à Québec est de \$17,917,025. Importantes déclarations de M. L.-A. Cannon, sur la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre. Son crédit est excellent, le meilleur qui puisse exister sur les marchés de Londres et New-York. - Sus aux détracteurs.

Peu ou presque pas de contribuables savent dans quelles proportions sont les exemptions de taxes à Québec. On sera sans doute surpris d'apprendre que d'après les statistiques officielles, il y a à Québec, pour une somme de \$17,917,025 de propriétés qui ne paient pas taxes à la cité.

Ces chiffres, c'est M. L.-A. Cannon, député de Québec Centre, à la législature et ancien ministre des finances à l'hôtel de ville, qui les a fait connaître hier soir, au cours du banquet offert au Château Frontenac, par le conseil de ville.

M. Cannon proposait la santé de la ville, lorsqu'il a fait ces déclarations, après avoir fait un exposé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

Banquet à M. Madden hier soir

Hier soir, les amis confrères au Conseil et à la Législature du populaire député de Québec-Ouest ont fait à ce dernier une gentille fête intime, en un banquet offert au Château Frontenac. Il y avait grande assistance.

Le banquet offert à M. Martin Madden, député de Québec-Ouest, à la législature et représentant du quartier St-Pierre, au conseil de ville, a été un magnifique succès. La fête a eu lieu hier soir au Château Frontenac, dans la grande salle Empire. Près de 300 convives appartenant à toutes les classes de la société représentant le



M. MARTIN MADDEN, M.P.P., qui a été le héros d'un banquet, hier soir, au Château Frontenac.

commerce, l'industrie, les professions libérales, sans distinction de partis, étaient groupés autour des tables somptueusement chargées.

Le banquet fut présidé par M. L.-A. Cannon, député de Québec Centre, et M. J. G. Leclerc, député de Québec-Ouest.

M. L.-A. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

M. Cannon a ensuite parlé de la position de la ville, au point de vue de ses développements, de ses ressources et des avantages qu'elle offre.

QUALIFICATION FONCIERE POUR LE SIEGE No 2

Le comité des bills privés adopte ce matin de nouveaux amendements. La ville pourra si elle le veut accorder une garantie de \$550,000 à la Compagnie des Abattoirs. On refuse d'abolir la qualification foncière pour le siège No. 2 de l'échevinage. - L'emploi des taxes scolaires.

Le comité des bills privés a terminé ce matin l'étude du bill de Québec, par la discussion de trois derniers amendements relatifs à l'abolition de la qualification foncière pour le siège numéro 2, à l'échevinage, à l'octroi d'une garantie de \$550,000, à la Compagnie des Abattoirs et enfin à l'emploi des taxes scolaires perçues par la ville.

Les deux derniers amendements ont été adoptés et le premier rejeté. La séance de ce matin n'a pas été marquée par la même chaleur de discussion qu'hier. M. l'échevin Thériault, qui doit des maintenant penser à ses fins dernières, a dit qu'il n'a pas même proposé l'amendement relatif aux salaires des échevins et on se demande un peu pourquoi.

Voyons un peu le détail de la discussion.

Comité des bills privés. Mercredi, 6 décembre 1916.

LA QUALIFICATION FONCIERE

À la reprise de l'étude du bill de Québec, ce matin, M. Arthur Paquet, député de Saint-Sauveur, a échevin, a proposé un premier amendement demandant l'abolition de la qualification foncière de \$1,000, requise des candidats qui se présentent aux élections No 2 de l'échevinage.

M. Paquet et les députés ouvriers ont appuyé l'amendement qui a été ainsi défendu par M. Thériault, M. Séguin et M. Lévesque. L'opposition, comme on le comprend, de permettre aux ouvriers et de façon générale à tous ceux qui ne sont pas trop favorisés par la fortune de se présenter comme échevins.

Parlant au nom du comité des citoyens, M. P.-B. Dumoulin s'oppose à l'adoption de l'amendement. Il déclare que c'est là un principe révolutionnaire et qu'il aurait des résultats néfastes. Il demande au comité de rejeter la demande de M. Paquet.

M. J.-W. Lévesque, député de Laval, a aussi d'avis qu'on ne doit pas abaisser la qualification foncière. Il mesure qui est demandée aujourd'hui par Québec a déjà été mise en vigueur à Montréal où l'on s'est aperçu qu'elle a donné de mauvais résultats.

Après quelques minutes de discussion l'amendement est rejeté par un vote de 18 à 11.

LA COMPAGNIE DES ABATTOIRS

Sur proposition de M. Léon Garneau, le comité a réexaminé un amendement qu'il avait rejeté hier. Celui-ci autorisait le conseil de ville à émettre des obligations de la Compagnie des Abattoirs pour une somme ne dépassant pas \$550,000.

M. Garneau expliqua que la compagnie avait déjà fait des dépenses considérables, \$112,000, depuis sa fondation et qu'elle avait établi à Québec une installation d'abattoirs tout à fait moderne. Il ajouta qu'elle était prête à payer les obligations de la compagnie, mais qu'elle ne pouvait le faire qu'à un taux de 80%, tandis que si la ville garantissait un certain montant de ces obligations, elle les trouverait plus facilement.

La ville ne perdrait rien de ce marché car M. Garneau déclare qu'elle pourrait prendre des hypothèques sur les garanties d'assurance de la compagnie, d'ailleurs n'a rien d'inspiratif, il donne seulement au conseil municipal l'autorisation de considérer le projet et de faire à la demande de la compagnie la réponse qu'il lui paraît convenir.

M. le maire Lavigne déclare que la ville est très bien disposée à l'endroit de la Compagnie des Abattoirs, mais il ne paraît pas favorable à l'adoption de l'amendement. Le conseil n'a pas encore eu le temps de considérer la demande qui lui a été faite. Il s'agit de la question, qu'il ne lui paraît pas convenir de donner l'appui financier demandé.

Après quelques remarques de M. Lévesque, qui dit que l'amendement a été précédemment rejeté, le conseil a voté la permission de discuter et d'étudier (ce qui ne l'oblige en rien à donner une réponse affirmative) l'amendement en question. La grande majorité des membres du comité.

M. Adjuvator Amyot avait auparavant fait remarquer qu'il était peu sage d'autoriser la ville à dépenser une nouvelle somme d'un demi million, alors que ses revenus ordinaires ne suffisaient pas à payer ses dépenses ordinaires. La Compagnie des Abattoirs avait d'ailleurs obtenu de grands privilèges de la part de la ville, tels que l'exemption de taxes, un privilège exclusif pour l'abattage, etc.

Un troisième amendement a été proposé par l'échevin Cannon. Il ne s'agit que d'introduire dans la charte de la ville un article que le conseil de ville a mis en pratique depuis quelque temps. L'amendement se lit à peu près comme suit:

"La ville devra déposer dans une banque hypothèque des taxes scolaires à mesure qu'elles seront perçues, à un compte spécial et elles ne seront retirées que pour être versées aux commissions scolaires qui y ont droit."

Après quelques mots de M. Verret, qui ne trouve aucune objection à l'adoption de cette proposition, l'amendement est adopté à l